



Val et Châtillon



Bulletin municipal récapitulatif de l'année 2024

Table des matières

• Etat civil de l'année 2024	4	• « La Chevauchée Étoilée »	41
• ALAIN GERARD, ancien maire	6	• Maison Pour Tous	42
• Action sociale	7	• Halloween	43
• Mise en sécurité de la traverse	8	• Les Amis d'Alfred Renaudin	44
• Travaux réalisés	12	• La pétanque des Renards	48
• La forêt communale	16	• Parents d'Élèves	49
• Chantier argent de poche	17	• Cercle de Madame du Châtelet	49
• Chantiers loisirs	18	• Club Canin du Val	50
• Commémorations patriotiques	20	• Le Souvenir Français	53
• Louis JAMBEL	22	• Sapeurs pompiers	54
• Décisions du conseil municipal	24	• STV ECO	55
• Formalités administratives	27	• Des talents locaux à découvrir	56
• Projet éolien	28	• ME2C Ecole de musique	57
• Mémoires du textile	36	• La Maison de la Forêt :	58
• Ishta Croc Blanc	38	• Paroisse	60
• Le Roseau de la Haute Vezouze	40	• Services à la Personne	61
• Sur les traces de Phileas Fogg	40	• Informations pratiques	63
		• Agence postale communale	63

Conception et réalisation : Mairie de Val-et-Châtillon

Impression : Groupe CAR Strasbourg.

Couverture : peintures de Denis Haguenauer



Contact mairie : 03 83 42 51 07

commune.valetchatillon@gmail.com

Le mot du maire

Je tiens avant tout à m'excuser pour la distribution tardive du bulletin municipal due à un surcroît de travail en début d'année pour notre secrétaire de mairie qui rédige et met en page le bulletin.

La nouvelle année arrive avec douze nouveaux mois d'action pour l'équipe municipale et moi-même, que nous allons aborder avec le même enthousiasme.

La commune est fière de compter un tissu associatif riche, dont les différentes associations sont un véritable atout. Je remercie ces dernières, qui participent beaucoup à la vie du village tout au long de l'année.

Notre village compte 15 associations : Mémoires du Textile, Les Amis d'Alfred Renaudin, La Pétanque des Renards, Maison Pour Tous, Club Vosgien de la Vezouze, Association des Parents d'Elèves, Souvenir Français, A.C.C.A. (chasse), Vie Paroissiale, Club Ca-



nin, Cercle Madame du Châtelet, Croc Blanc, Non aux Eoliennes, Le Roseau de la Haute Vezouze et La Chevauchée Etoilée, dernière association créée. Depuis sa création, La Chevauchée Etoilée est victime d'actes de vandalisme avec sectionnement des clôtures des enclos, ce qui représente un véritable danger si les chevaux s'échappent sur le domaine public, pouvant ainsi créer de graves accidents. J'espère que les auteurs de ces actes prendront conscience de la gravité de ces derniers et cesseront de détériorer les clôtures.

J'adresse aux associations tout mon soutien et mes remerciements.

La fête du 15 août a eu un véritable succès, pour la plus grande satisfaction des organisateurs de cette manifestation. Le feu d'artifice a attiré également beaucoup de monde.

Le cadre et le bien-être de vie de notre commune dépendent également des services de secours tels que SDIS et gendarmerie, les infirmières, les restos du cœur, les divers services d'aide à la personne qui prennent soin de nos aînés. Il ne faut pas oublier aussi l'implication quotidienne des services administratifs de la mairie et de l'agence postale qui sont au service des riverains, ainsi que les agents communaux qui entretiennent le village, le parc, l'étang, les forêts et les bâtiments communaux. Services que je remercie.

Notre commune a accueilli en 2024 18 habitants. Il y a eu 5 naissances et 8 décès. L'école primaire de Cirey-sur-Vezouze a accueilli, à la dernière rentrée scolaire, 38 élèves et le collège 25 élèves.

En ce qui concerne le budget principal communal, celui-ci est resté stable et positif. Le budget annexe eau et assainissement est lui aussi resté stable, ce qui nous permet de ne pas augmenter les tarifs de consommation d'eau.

Pour travaux programmés en 2024, ont été réalisés ou vont être réalisés :

La réfection de la toiture de la salle des fêtes a été commandée et sera entreprise début du printemps 2025. Dans un souci d'économie, tous des luminaires de l'ensemble de la salle des fêtes ont été changés par des LED. Suite à plusieurs demandes, des rideaux électriques ont été posés sur les fenêtres de la petite salle. Les colonnes du parvis ont été rénovées dans le cadre d'un chantier loisirs jeunes, les trois fresques réalisées par les jeunes sont l'œuvre de monsieur Denis Haguenauer, que je remercie pour la qualité et le réalisme de ces dernières.

La mise aux normes du système informatique de données de nos réservoirs d'eau et la mise en conformité de nos deux captages ont été réalisées.

Dans le cadre de la conservation du patrimoine communal, les huisseries extérieures et la toiture de l'ancienne conciergerie de la zone des Cotonnières rue Veillon ont été réalisées.

En ce qui concerne le projet de City Stade, celui-ci est reporté en 2025, car nous n'avons pas pu obtenir les subventions escomptées.

Pour les travaux programmés pour 2025

Le bureau d'étude BEREST de Sarrebourg a été mandaté en 2024, afin de faire les études de mise en sécurité de la traverse du village. Les études sont, à ce jour, terminées. Les demandes de subventions sont en cours. Ces travaux seront réalisés en deux tranches : tranche ferme pour 2025 et tranche optionnelle pour 2026.

Pour le bâtiment du Breuil, 6 rue de Petitmont, où la commune loue 5 appartements, les blocs portes des

entrées des appartements seront changés et la porte de l'entrée des communs également. Les communs seront rénovés par les services techniques début 2025. Les demandes de subventions sont en cours.

Un projet d'extension de l'aire de camping-car est à l'étude pour la création de 3 nouveaux emplacements par la CCVP.

La toiture du bâtiment dit "des perches" situé dans le parc communal à côté du château d'eau est en très mauvais état et commence à s'écrouler à l'intérieur du bâtiment. Des devis sont en cours pour la réfection complète de la charpente et de la toiture, ainsi que des devis pour la démolition de ce dernier. Le bâtiment est en zone inondable et ne sert plus. Une réflexion sera faite, suivant le retour des devis, pour le devenir de ce bâtiment.

Les œuvres sociales conduites par les conseillers municipaux et avec l'aide de bénévoles

Pour nos aînés, après-midi crêpes animé gracieusement par l'Ecole de Musique de Badonviller. Distributions de coffrets garnis pour Noël.

Pour nos enfants, organisation d'un après-midi pour Noël avec sortie au cinéma, goûter, visite du Père Noël avec distribution de chocolats.

Vente des brioches de l'amitié, organisation des chantiers argent de poche et chantiers loisirs jeunes. Animation des séances du CLAS (contrat local d'accompagnement scolaire) en partenariat avec la CCVP.

Parc Eolien de la Salle de Danse

La majorité des études mandatées à divers organismes par OPALE sont, à ce jour, terminées. Le projet est arrêté à la mise en place de trois éoliennes. Il ne sera pas possible à l'avenir de construire plus d'éoliennes, le projet étant soumis à des prescriptions du ministère des armées très strictes. Le dossier final devrait être déposé en préfecture au printemps 2025.

Permanences

Je suis à votre service les lundis, mercredis et vendredis matin en mairie de 8h30 à 11h30. N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec moi, si vous voulez échanger sur divers sujets ou préoccupations. Je vous remercie pour votre implication, quant à l'amélioration du cadre de vie et à la propreté de notre village.

Au nom des conseillers municipaux, des services administratifs et techniques, je vous présente nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année pleine de joie, de santé et de réussite.

Thierry CULMET, Maire

Etat civil de l'année 2024

Naissance de l'année 2024

Ethan SCHILD
né le 10 avril

Flocky SITTE
né le 26 septembre

Sneha VALENTE
née le 01 octobre

Yuri CARTIER
né le 11 novembre

Romy OBELTZ
née le 25 décembre



Flocky



Sneha



Romy

Mariage

Monsieur **Cyrille AMBLARD** et
Madame **Delphine ETIENNE**
se sont mariés le samedi 24 août 2024.



Doyens

Doyenne de la commune

- Madame Germaine LAPIERRE,
née LINGG le 9 janvier 1926
à MONT-LE-FRANCOIS (Haute
Sône)

Doyen des hommes :

- Monsieur Raul PATRICIO
né le 29 août 1934
à Bendada Sabugal (Portugal).



- Madame KUHL épouse BECKER Marie Thérèse, née le 18 mars 1944 à Sarrebourg, décédée le jeudi 25 janvier 2024.
- Monsieur GÉRARD Alain, né le 22 juillet 1948 à Cirey-sur-Vezouze, décédé le mardi 20 février 2024 à Val-et-Châtillon.
- Monsieur LECLERE Jean-Jacques, né le 02 février 1949 à Le Plessis-Brion décédé le 18 avril 2024 à Lunéville.
- Madame DOGNON épouse CONTASSOT Christiane, Cécile, Jeanne née le 9 juillet 1934 à Nancy, décédée le 15 mai 2024 à Lunéville.
- Madame HAHN épouse ULMER Anne, Jacqueline, née le 6 mars 1938 à Metz, décédée le 13 août 2024 à Nancy.
- Monsieur MARBACH Robert, Armand, né le 19 février 1946 à Strasbourg, décédé le 15 septembre 2024 à Baccarat.
- Monsieur CHATEL Claude, Lucien, né le 19 avril 1943 à Val-et-Châtillon, décédé le 20 septembre 2024 à Baccarat.
- Monsieur MEKHALFI Ali, né le 23 janvier 1936 à GUELMA (Algérie), décédé le 07 novembre 2024 à Lunéville.



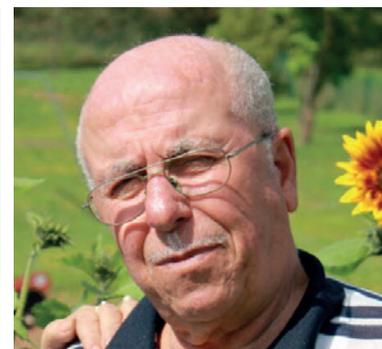
Marie BECKER



Christiane CONTASSOT



Alain GERARD



Ali MEKHALFI

Ces anciens « Renards » nous ont quittés en 2024 :

- Monsieur LADAME Claude, Charles, Georges né le 09 août 1931 à Val-et-Châtillon, décédé le 7 janvier 2024 à Wissembourg.
- Madame RENAC Sylviane, Jeannine née le 27 janvier 1948 à Val-et-Châtillon, décédé le 7 février 2024 à Plombières-Bains (Vosges).
- Monsieur CAYET Paul, Joseph né le 28 janvier 1927 à Val-et-Châtillon, décédé le 16 février 2024 à Ars-Laquenexy (Moselle).
- Madame Odette BRIDARD née CLEMENT le 1er février 1920, décédée le 4 mars 2024.
- Madame Thérèse DUTEIL née HALBEHER le 4 juin 1930, décédée le 10 mars 2024 à Cirey-sur-Vezouze.
- Monsieur Gérard THÉVENY décédé le 24 mars 2024, et son épouse Simone BAUMERT décédée le 20 avril 2024.
- Madame FINANCE Annie Andrée Thérèse née le 1er mai 1947 à Val-et-Châtillon, décédée le 6 avril 2024 à Cagnes-sur-mer.
- Madame DROUANT Michèle, Marie née le 28 mars 1949 à Val-et-Châtillon, décédé le 9 avril 2024 à Nancy.
- Madame KÜHNER Jeanine, née le 15 septembre 1941, décédée le 24 avril 2024 à Bergerac (Dordogne).
- Monsieur WELSCH Clément, Maxime né le 7 octobre 1955 à Val-et-Châtillon, décédé le 25 avril 2024 à Vandoeuvre-lès-Nancy.
- Madame BLAISE Josiane née le 19 septembre 1949 à Val-et-Châtillon, décédée le 15 mai 2024 à Antibes.
- Monsieur ISS Roger né le 09 février 1941 à Val-et-Châtillon, décédé le 07 juillet 2024 à Saint-Quirin (Moselle).
- Madame LIEVRE Huguette née le 7 juin 1936 à Val-et-Châtillon, décédée le 26 juillet 2024 à Ugine (Savoie).
- Madame TARNUS Yvette, née le 24 mars 1929 à Val-et-Châtillon, décédée le 29 juillet 2024 à Anthony (Hauts-de-Seine).
- Philippe MARIE, né le 13 juin 1959 à Plainfaing, décédé le 12 août 2024 à Vandoeuvre-les-Nancy
- Madame HELBA Louise, née le 15 mai 1930 à Val-et-Châtillon, décédée le 25 août 2024 à Bois-Guillaume (Seine-Maritime).
- Monsieur Gilbert DAUJON, né le 20 novembre 1935 à Belfort et décédé le 9 octobre 2024 à Azerailles
- Madame DARDAINE Simone, Alice née le 7 février 1933 à Val-et-Châtillon, décédée le 10 octobre 2024 à Épinal. Madame GALLO épouse LANGOVIST Anne-Marie, née le 24 décembre 1931 à Val-et-Châtillon, décédée le 24 octobre 2024 à Tanconville. (Meurthe-et-Moselle).
- Madame BLAISE Geneviève née le 9 avril 1946 à Val-et-Châtillon, décédée le 06 novembre 2024 à Saint-Diés-des-Vosges (Vosges).
- Monsieur MEYER Jean-Paul, né le 25 avril 1944 à Val-et-Châtillon, décédé le 13 novembre 2024 à Vandoeuvre-lès-Nancy
- Madame Andrée DARDAINE née GERARD le 1er septembre 1931 à Val-et-Châtillon, décédée le 25 décembre 2024 à BACCARAT.

ALAIN GERARD, maire de Val-et-Châtillon de 1985 à 2007



Né à Cirey-sur-Vezouze en 1948, Alain Gérard grandit à Saint-Sauveur dans une fratrie de six enfants, dont il est l'aîné. Diplômé d'un CAP métallier-serrurier en 1962, il exerce ensuite différents métiers avant d'intégrer la SNCF en 1978 comme conducteur de train jusqu'en 2001.

En parallèle, il s'investit dans la vie de sa commune, Val-et-Châtillon, dont il devient conseiller municipal, puis maire de 1985 à 2007. Tout en poursuivant sa fonction avec conviction et passion, il est élu conseiller général et devient vice-président du Conseil général auprès de Michel Dinet, à partir de 2001.

Il s'investira dans la vie de la commune et du département jusqu'en 2008.

Alain Gérard et son équipe municipale ont contribué au changement de paysage du centre du village avec l'achat des friches industrielles des anciennes usines de textile et leur démolition avec conservation d'un bâtiment en souvenir du patrimoine où se trouvent, actuellement notamment le musée Mémoires du Textile. Suite à ces travaux, il y a eu la création du parc communal et de l'étang communal.

Alain Gérard est décédé le 20 février 2024 et repose au cimetière de Saint-Sauveur.

Thierry Culmet

Pour en savoir plus :

<https://www.josepaldir.com/alain-gerard.php>

Les maires de Val-et-Châtillon de 1702 à nos jours

Période	Maire de Val-et-Châtillon
Depuis le 18 mai 2020	M. Thierry CULMET
De 2007 au 18 mai 2020	Mme Josiane TALLOTTE
De 1985 à 2007	M. Alain Camille Henri GÉRARD
De 1983 à 1985	M. André Begnigne Georges MARCELET
De 1977 à 1983	M. François Louis ROMARY
De 1971 à 1977	M. Philippe Raymond Joseph ANDRÉ
De 1943 à 1971	M. Gratien LORRAIN
De 1935 à 1943	M. Louis CANAUT
De 1929 à 1935	M. Hippolyte GERMAIN
De 1922 à 1929	M. Charles Joseph FARNER
De 1920 à 1922	M. Camille Jean Baptiste C LAUDE
Élu le 17 mai 1896	M. René Marie Joseph VEILLON
Élu le 18 mai 1884	M. Louis Antoine DE KLOPSTEIN
Élu le 20 février 1874	M. Louis Alexandre DE KLOPSTEIN
Élu le 10 novembre 1829	M. Antoine Louis DE KLOPSTEIN
Élu le 14 juillet 1815	M. Jean François SOUHAIT
Élu le 5 mai 1800	M. Charles Gabriel REGNAULT
Élu le 4 juin 1797	M. Joseph DÉPOUTOT
Élu le 25 novembre 1796	M. Nicolas BOULANGER
Élu le 29 janvier 1792	M. Jean Simon TOUSSAINT
De 1780 à 1789	M. Dominique LE GARDON
De 1762 à 1778	M. Jean DITER
Élu en 1747	M. Jean CLAUDE
Élu en 1737	M. Claude MARCHAL
Élu en 1735	M. Charles DÉPOUTOT
Élu en 1702	M. François MOITRIER

M. Alain Gérard plus jeune maire depuis 1920

M. Alain Gérard, élu maire mardi dernier, appartient à une vieille famille de Saint-Sauveur où il est né le 22 juillet 1948. En épousant Mlle Ghislaine Claude, il s'alliait à une famille de Val-et-Châtillon où ses parents vinrent habiter en 1970.



Après avoir fréquenté l'école primaire de Saint-Sauveur, il entra au centre d'Apprentissage de Lunéville où il obtint son CAP de serrurier. Son service militaire terminé, il travailla quelque temps dans le privé avant de subir avec succès des examens psychotechniques qui lui permirent d'entrer à la SNCF comme conducteur de trains.

Élu conseiller municipal en 1983, il sera vite apprécié de ses collègues tant pour son dynamisme sur le plan local que pour ses interventions au sein du conseil municipal. Aussi quand mardi dernier, il posa sa candidature aux fonctions de maire, douze

conseillers sur quinze lui ont fait confiance. C'est le plus jeune maire connu à Val depuis 1920.

Article paru en 1985 dans l'Est Républicain



Alain GERARD à droite, avec l'équipe allant récupérer le matériel pour le futur musée du textile.



Friches industrielles : AVANT/APRES
Le tissage BECHMANN vu depuis une fenêtre de la mairie. Au deuxième plan, le bâtiment au pignon blanc recevait la chute du canal





Bonne nouvelle! Pour cette campagne d'hiver 2024/2025, le camion des "Restos du Cœur" stationnera à nouveau toutes les semaines dans notre village. Le barème et le nombre de repas par bénéficiaire seront voisins de ceux de l'hiver 2023/2024, alors que ceux de l'hiver dernier avaient fortement baissé.

Les bénéficiaires sont servis au camion, équipé de congélateur et de réfrigérateur, par Éliane, Martial et Michel, bénévoles de Nancy, qui assurent aussi une permanence pour de nouvelles inscriptions.

Marie-Thérèse, Mijo et Delphine, bénévoles de notre village, accueillent les bénéficiaires pour un moment d'échange et de partage.

Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie ou au siège de l'association au 03 83 55 50 50.



Action sociale

Vente brioches de l'amitié

Le samedi 13 avril 2024, élus, représentants d'associations et bénévoles se sont retrouvés à 9 h en mairie pour la vente des brioches de l'amitié. Les équipes ont fait du porte-à-porte dans les rues du village. Un bilan très positif de 673 €, les 125 brioches ont toutes été vendues au tarif de 5 € pièce et 48 € de don ont été collectés.



Un grand merci aux habitants de notre village pour leur accueil et leur générosité. Les fonds collectés par l'AEIM serviront à financer la création de sa première crèche accessible aux enfants en situation de handicap. Une crèche ouverte à tous sur le territoire de Meurthe-et-Moselle. L'ouverture est prévue pour 2026.

Un après-midi très apprécié par nos Aînés

Une cinquantaine de nos Aînés ont répondu à l'invitation de la commune. Ils ont dégusté les crêpes faites et servies par des élus et des bénévoles. L'après-midi a été animé par l'école de musique Me2C de Badonviller.

Une vingtaine de musiciens et chanteurs se sont produits pour le plus grand bonheur des invités.

À la fin de l'après-midi, les Aînés sont repartis avec des confitures de fabrication locale offertes par la commune.



Des colis pour les aînés

Élus et bénévoles se sont retrouvés en mairie pour la traditionnelle distribution de colis garnis pour les aînés de la commune de 70 ans et plus. Ce sont 90 colis qui ont été distribués individuellement aux aînés pour leur plus grand bonheur. Les élus ont été accueillis chaleureusement par les personnes âgées pour qui ce petit geste leur apporte joie et réconfort en cette fin d'année.



Mise en sécurité de la traverse

La municipalité de VAL-ET-CHATILLON a décidé de mettre en sécurité la traverse et la rue de Badonviller. Elle a confié les études de Projet au bureau d'études Berest de Phalsbourg.

Situation actuelle

La Grande Rue est constituée d'une large chaussée qui varie de 6.50 mètres à 7.25 mètres d'emprise et d'un trottoir bilatéral variant entre 0.60 mètre et 3.90 mètres. La chaussée est délimitée principalement par des bordures de type T3 en béton et ponctuellement un caniveau de type CS1 en béton.

La route de Cirey est constituée d'une large chaussée qui varie de 6.00 mètres à 8.00 mètres d'emprise, d'un trottoir à l'Est délimité par des bordures AC1 en béton, et d'un accotement enherbé à l'Ouest.

La rue de Badonviller est constituée d'une chaussée qui varie de 4.90 mètres à 5.90 mètres d'emprise et d'un accotement bilatéral enherbé.

Ces rues ont une allure rectiligne et incitent les automobilistes à dépasser la vitesse autorisée. Elles donnent une image très routière et non pas de rue en réservant beaucoup d'espace à la circulation automobile, au détriment des piétons et des déplacements doux. Les espaces pour les piétons sont très réduits et minoritaires dans la distribution de l'espace.

Par ailleurs, les règles d'accessibilité des personnes à mobilité réduite ne sont pas assurées :

- les trottoirs n'ont pas toujours la largeur réglementaire de 1,40m, et sont manquants sur certains tronçons,
- les bordures de trottoir ont une vue supérieure à 2 cm au niveau des passages pour piétons,
- les bandes d'éveil de vigilance manquent au niveau des passages pour piétons,
- les arrêts de bus ne sont pas conformes aux règles d'accessibilité PMR (absence de bordures de quai, de bande d'éveil).

Le projet

Le projet s'articule en deux tranches :

- La tranche ferme (2025) : les aménagements sécuritaires (écluses, plateaux surélevés, carrefours et modification du régime de priorité au niveau des carrefours), et la mise aux normes de l'arrêt de bus au niveau du carrefour Fontaine de la Cotonnière, des trottoirs et des passages pour piétons,
- La tranche optionnelle (2026) : les aménagements complémentaires au niveau des carrefours Fontaine de la Cotonnière et de l'église, et le remplacement des luminaires d'éclairage en LED au niveau des écluses par des luminaires solaires.



Vue depuis l'entrée de la commune, en venant de Blâmont



Vue de la Cité Cirey



Vue du carrefour Fontaine de la cotonnière



Vue du devant de la mairie



Vue du carrefour devant l'ancienne école



Vue du carrefour Grande Rue/ Rue Jean Mariotte



Vue du carrefour Grande Rue/ Rue Jean Mariotte



Vue de la cité Bajeu



Vue depuis l'entrée de la commune, en venant de Saint Sauveur



Vue du carrefour Rue de Badonviller / Rue de Nitra



Exemple d'écluse (Petite Pierre)



Exemple de plateau (Lemberg)

Il comprend :

L'aménagement de deux écluses doubles au niveau de l'entrée de la commune en venant de Blâmont et de la cité Cirey, et d'une écluse double au niveau de la cité Bajeu:

Ces aménagements comprennent :

- la limitation de la vitesse à 30 km/h,
- le rétrécissement de la chaussée à 3,50 m d'emprise, avec un sens de circulation prioritaire :
 - le sens sortant, au niveau des deux écluses doubles en venant de Blâmont,
 - et le sens montant au niveau de la cité Bajeu pour tenir compte des grumiers,
- la création de 2 îlots délimités par des bordures blanches T3 basses, espacés de 15,50 et 15,40 mètres, et aménagés avec un revêtement en béton,
- la distance d'écartement entre les deux îlots d'une écluse est de 75 et 80cm pour les deux écluses au niveau de l'entrée en venant de Blâmont et de 0 cm au niveau de la cité Bajeu,
- l'aménagement de 6 places de stationnement longitudinales entre les îlots au niveau de l'écluse double de la cité Bajeu,
- et l'installation de la signalisation de pré-signalisation et de position (cf. plans du projet), avec la gamme normale en taille de panneaux,

Ces aménagements intègrent également :

- la distance minimale de 75 mètres nécessaire entre les panneaux d'entrée d'agglomération et l'écluse qui correspond à la distance de 50 m pour atteindre la vitesse de 30 km/h et la distance de 25 m pour signaler l'écluse,
- le franchissement des écluses par les engins agricoles et des grumiers. Les panneaux de signalisation projetés sur les îlots seront démontables et déportés pour permettre de répondre à ces contraintes, et le franchissement occasionnel de convois exceptionnels,
- et la pose d'écluse mobile pour valider l'emplacement des écluses et pour évaluer leur efficacité.

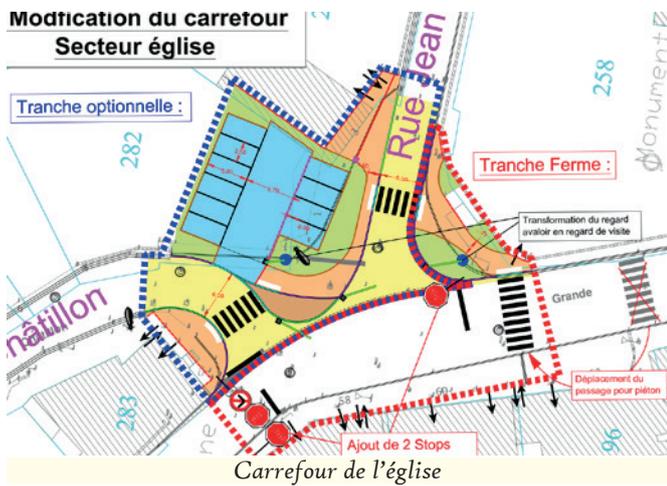
Il est prévu en outre dans la Grande Rue au niveau de l'entrée de la commune en venant de Blâmont la création d'un luminaire d'éclairage public sur un poteau et l'extension du réseau d'éclairage public en aérien pour mieux sécuriser cet aménagement.

Il n'est pas prévu de modifier la forme de la chaussée pour l'ensemble des aménagements.

L'aménagement de 4 plateaux surélevés au niveau de la mairie, de l'ancienne école, de l'entrée en venant de Saint-Sauveur, et de la rue de Badonviller :

Ces aménagements comprennent :

- la limitation de la vitesse à 30 km/h,



- la signalisation d'interdiction de tourner à droite dans la rue de Châtillon pour les poids lourds de plus de 15 To,
- et l'aménagement de trois passages piétons sécurisés et aux normes PMR avec une bande d'éveil de vigilance constituée de dalles podotactiles et des bordures surbaissées d'une vue de 2 cm,

La modification du régime de priorité au niveau des trois carrefours de la Grande Rue => Grande Rue/ Avenue Veillon ; Grande Rue/ Rue de Petitmont et Grande Rue/ Rue Jean Mariotte:

Ces aménagements comprennent :

- l'aménagement de deux Stop dans la Grande Rue dans chacun des trois carrefours,
- la suppression des Stops dans l'Avenue Veillon et les rues de Petitmont et Jean Mariotte,
- et l'installation de la signalisation horizontale et verticale de position (cf. plans du projet), avec la gamme normale en taille de panneaux.

4. Coût des travaux

Les montants des travaux à financer, divers, imprévus, honoraires compris et pour arrondir, s'élèvent à T.T.C :

Tranche ferme (2025): 311 000 € T.T.C

Tranche optionnelle (2026): 118 000 € T.T.C

Financement :

Fonds des amendes de police - Département

Le fonds « Amendes de police » est une dotation notifiée annuellement par l'État au Conseil départemental, et dont la répartition est faite dans le cadre général fixé par l'État et selon des modalités particulières fixées par l'assemblée départementale.

Le montant de l'aide serait de 136 100 € pour la tranche ferme et 5000 € pour la tranche conditionnelle.

Dotation d'équipement des territoires ruraux

La DETR est une subvention d'investissement attribuée par le préfet pour financer des projets. Les travaux de sécurité routière sont subventionnés à hauteur de 30% avec une possible bonification de 10 points et un plafond de dépenses subventionnables de 250 000 € HT.

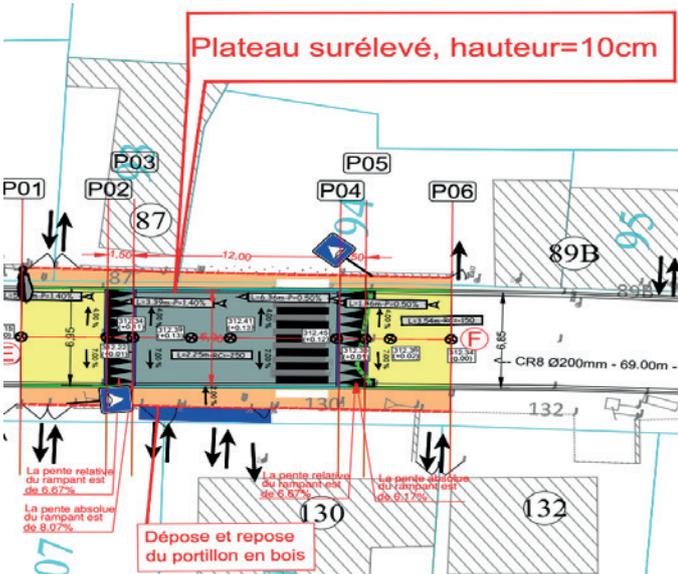
Le total des aides ne peut excéder 80% du coût HT.

Le conseil municipal a sollicité ces aides pour la tranche ferme par délibération en date du 4 janvier 2025.

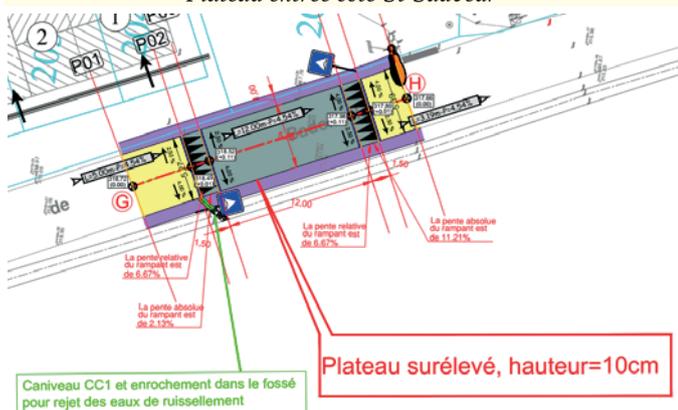
Le dossier est consultable en mairie.



écluse double cité du Bajeu avec création de 6 places



Plateau entrée côté St Sauveur



Plateau RD181 au niveau de Nitra

Tâches récurrentes

- Traitement de l'eau potable
- Nettoyage des postes de relevage
- Entretien STEP
- Entretien bâtiments
- Lavage véhicules
- Distribution de courrier
- Arrosage,
- tonte et débroussaillage, taille
- Poubelles, nettoyage des rues, du cimetière
- Contrôle sécurité salle des fêtes
- déneigement..., etc...
- M. Jean-Michel Kemper s'occupe de l'entretien des fontaines

Janvier 2024

- Construction de la cloison de la salle des fêtes
- Découpe des images de renards pour le CLAS
- réparation de la barrière parking poids lourds Veillon
- Mise en peinture de la scène de la salle des fêtes
- Poncer et vitrifier le parquet de la scène
- Installation des compteurs de sectorisation avec SOGEA
- Réparation fuite Beau Soleil avec Nitting
- Relevé des compteurs d'eau

Février 2024

- Peinture scène
- Construction cabine à livre
- coupe des arbres le long du canal + aide au club vosgien
- réfection du regard de Nitra
- élagage chemin lèche des canards
- Pose panneau danger
- contrôle sécurité salle des fêtes

mars 2024

- Préparation et installation compteurs pour logements Breuil
- Travaux forestiers de dépressage et sylviculture
- Distribution bulletins
- Elagage chemin Lefèvre
- Fendage du bois de l'étang avec le Club Vosgien
- Installation décoration pâques
- Rebouchage nid de poule
- Nettoyage du cimetière
- Peinture au musée du textile et

installation de l'ancien décor de la salle des fêtes

Avril 2024

- Nettoyage et peinture des colonnes de l'esplanade Renaudin avec fabrication de chapeaux
- Montage d'une estrade de scène
- Terrassement et réparation assainissement 28 Grande rue avec l'entreprise.
- Rénovation de l'éclairage de l'atelier par des LED
- Installation cabane à livres
- Nettoyage rues et cimetière
- Montage épareuse
- Chapiteau

Mai 2024

- Peinture grilles ancienne poste
- Préparation panneaux d'élection
- Fleurissement massif Beau Soleil
- Installation des stores buvette
- Tonte et épareuse
- Nettoyage des fontaines

Juin 2024

- Fleurissement
- tonte, arrosage, fauche...
- Remise en état caniveau Rond Pré
- Préparation élections
- Dessouchage arbre avec Barassi
- Chantier aire de jeux Nitting
- Entretien Trou Marmot
- Enrobé à froid
- Peinture piliers salle des fêtes
- Préparation élections législatives

Juillet 2024

- Elections
- Chantier argent de poche
- Nettoyage de la STEP
- Fauche de l'ancien stade
- Fauche de l'étang
- installation vitrine aire de camping-cars

août 2024

- Tonte, haie, débroussaillage
- Sécurisation maison incendiée
- Nettoyage rues, Cimetière
- Préparation fêtes du village
- Nettoyage et travaux captages
- Pose vitrine Restos du coeur
- épareuse en forêt
- Chantier argent de poche

Septembre 2024

- Nettoyage coulants d'eau en forêt
- Relevage bouches à clé avec entreprise
- Taille des arbres et haie église
- Formation SST
- Epareuse, tonte

octobre 2024

- Travaux sur tracteur
- Nettoyage rosier et lierre Breuil
- Peinture intérieur salle des Restos
- Nettoyage du monument aux morts
- Nettoyage coulants d'eau
- Coupe d'un noisetier à la grotte
- Tonte, épareuse, taille des arbres de l'aire camping-cars, monument
- Travaux divers maison de la forêt
- Repique des pins et douglas ancien terrain de foot

Novembre 2024

- Enlever les jardinière
- Pose protection plants douglas
- entretien postes relevage avec SOGEA
- Marquage des lots affouage
- Démontage épareuse et montage équipement neige sur tracteur
- Coupe de l'arbre de l'église
- Poste du sapin de Noël et décorations des rues
- Sécurisation chantier Rayetterre
- Entretien parking poids lourds

Décembre 2024

- Faucardage STEP
- Décorations de Noël
- coupe arbre église
- Marquage affouage
- Nettoyage fossé de périmètre parcelle 23
- Taille de chênes parcelles 10/11/12/13



Une nouvelle cabane à livres

À la suite du vol de l'ancienne cabane courant 2023, une solution a été trouvée pour la remplacer. C'est la cabane téléphonique qui était à l'intérieur de l'ancienne poste, stockée dans les ateliers municipaux. Elle a été refaite par les employés des services techniques. Entièrement remontée dans son état d'origine, habillée par des planches en bois imputrescible et couverte d'une toiture. Cette cabane a été fabriquée en 1956 par les ateliers de Strasbourg, sous le numéro de série 53. C'est donc une partie du patrimoine communal qui a été remis en place sur le parking situé à côté de l'ancienne poste.



Le square Beau Soleil était magnifiquement fleuri avec un système imaginé et créé par notre employé Eric, et mis en œuvre avec M. Ledoux d'Atout Fleurs.

Des composteurs individuels mis en place

La commune a mis en place des composteurs individuels pour les appartements communaux du bâtiment « Le Breuil » rue de Petitmont. Après réflexion, les élus ont choisi la solution individuelle à la place d'une solution collective pour le compostage domestique, en achetant 5 composteurs auprès de la Communauté de Communes de Vezouze-en-Piémont. Un composteur numéroté a été mis à disposition de chaque locataire. Ils sont équipés d'un système de fermeture afin que chaque utilisateur puisse y mettre un cadenas. Solution individuelle choisie afin d'éviter les éventuels litiges entre voisins au cas où un composteur collectif aurait été mis en place.



Réfection des murs du cimetière



Une portion du mur du cimetière, menaçant de s'effondrer sur les monuments avoisinants, a été restaurée avec soin. L'entreprise d'insertion Partego, basée à Blâmont, a procédé au démontage et à la reconstruction de cette section en pierres sèches, respectant l'authenticité de l'ouvrage. Le coût total des travaux s'élève à 3 700 euros TTC. Cette intervention contribue à la préservation du patrimoine local tout en offrant une opportunité d'insertion professionnelle.

Une autre partie du mur du cimetière, gorgée d'eau, menaçait de s'effondrer. Les agents techniques, Rémi et Eric, ont procédé d'urgence à la réparation du mur avec la dépose et repose des pierres à l'identique.

Les joints des couvertines des murs périphériques du cimetière seront refaits en totalité par les services techniques, en 2025.



La salle des fêtes en pleine rénovation

La scène de la salle des fêtes communale qui était très vétuste, a été rénovée. Les anciens décors et rideaux ont été retirés et installés au musée du textile. Une cloison isolée a été posée en fond de scène. Le parquet de la scène a été poncé et vitrifié. Ces travaux sont réalisés par Eric et Rémi, agents techniques.

L'ancien éclairage énergivore a été entièrement remplacé en LED par l'entreprise ALZION pour un total de 6 209,52€ TTC, qui a également installé un projecteur à détecteur de mouvement en façade du bâtiment afin de pouvoir éclairer la place lorsque l'éclairage public est éteint.



L'entreprise SRT PRO a remplacé les huisseries de la scène par des fenêtres isolées pour un montant de 4 228,78 € TTC et a changé l'ancien rideau de scène par des stores pour un montant de 2 448,41 € TTC.

Des stores télécommandés ont été installés dans la buvette pour 889,06 € TTC

Il est programmé de changer la couverture de salle des fêtes qui date de 1929 pour un total 28 865 € TTC par l'entreprise toiture Richard.

Une subvention de 9463 € a été accordée par l'ETAT au titre de la DETR 2024 et 5000 € par le département (CTS communes fragiles)

Rénovation de la maison 1 rue Veillon



La maison située 1 rue Veillon, propriété de la commune, ancienne conciergerie de la Société des Cotonnières de Lorraine, fait l'objet d'une réhabilitation. Les menuiseries extérieures ont été changées pour 8 907,54 € TTC et la toiture a été refaite pour 8393,39 € TTC. L'ancienne cheminée avait auparavant été remplacée par un conduit inox.

Ces travaux ont été réalisés par les entreprises locales SRT PRO pour et Claude et Fils pour et ont pour but de faire faire des économies d'énergie au locataire et de préserver le patrimoine communal.

La préfecture a accordé une dotation de 3389 €.

Aire de jeux

L'aire de jeux pour enfants du parc a été enrichie de deux nouvelles balançoires. Cette installation répond à une demande récurrente des enfants, désireux d'élargir leur espace de jeu.

Les jeunes habitants avaient exprimé à plusieurs reprises leur souhait d'ajouter des balançoires. Les élus locaux ont pris en compte cette demande et ont rapidement agi pour améliorer les installations. Les rires et les sourires des jeunes utilisateurs témoignent du succès de cette initiative.

En 2025, un réaménagement sera réalisé afin de mettre aux normes tous les sols amortissants.





Acquisition de matériel technique

Un nouveau tracteur de marque ISEKI équipé d'un go-det et d'une tondeuse arrière a été acheté pour 22 918,84 € TTC auprès de l'entreprise BASTIEN frères.

Un tondeuse à éjection arrière leur a également été achetée pour équiper l'ancien tracteur, pour 1 680 € TTC.

Une bétonnière tractable a été achetée auprès de Cherrier pour un montant de 2340 € TTC. Elle peut être louée 50 € la journée ou 40 €/j de 2 à 5 jours.

Mise aux normes des ouvrages de captage

Les chambres de captage Longeval et Fontaine Lefèvre ont été mises aux normes. Les travaux ont consisté à la création de cheminées de ventilation sur les toitures, remplacement des portes d'accès, reprise des enduits des bacs à eau, création de bondes de surverse des trop-pleins et nettoyage des dalles de couverture. Les travaux de mise aux normes des 2 captages, d'un montant de 7 058.46 € HT, ont été réalisés par l'entreprise Captage Neutralisation et ont été subventionnés à hauteur de 50 % par l'Agence de l'eau Rhin Meuse.



Bonne retraite Rémi

Le 1er janvier 2025, Rémi Gérard a quitté sa fonction d'agent technique qu'il occupait depuis juillet 2011. La municipalité, ses collègues et partenaires de travail se sont réunis samedi 11 janvier pour fêter son départ en retraite et le remercier des 13 ans et demi passés au service de la commune.

Rémi a commencé sa carrière professionnelle à l'âge de 16 ans comme apprenti maçon.

Métier qu'il exercera jusqu'à fin 2008 en travaillant successivement pour les entreprises Janot, Chiara-valli, Calvibat et Belcher.

Après avoir effectué un remplacement temporaire de quelques mois au service technique en 2009, il deviendra ouvrier forestier pour le groupement Geny/Bresson, avant de revenir mettre ses compétences au service de la commune à compter du 18 juillet 2011.

Il a ainsi travaillé pour trois conseils municipaux, deux maires, Mme Tallotte et M. Culmet, trois adjoints aux travaux M. Becker, M. Culmet et M. Besnard et avec trois collègues du service technique, Joël Burgun, Landry Poitiers puis Eric Vasseur. Joël Burgun qui, en 1997, succéda d'ailleurs au père de Rémi, Hubert Gérard qui avait exercé les mêmes fonctions d'agent communal durant 33 ans.

Véritable enfant du village où ses ancêtres sont arrivés il y a près de trois siècles, Rémi connaît comme personne la commune et la forêt. Ces connaissances et ses compétences professionnelles ont été des atouts majeurs pour le bon fonctionnement du service municipal. C'est aussi un grand collectionneur de cartes postales anciennes.

Pour le remercier, une tronçonneuse a été offerte par la municipalité, une de ses passions favorites étant la forêt. Le maire a également offert un porte-bouteilles ressemblant à son tracteur de collection, ainsi que la cagnotte collectée.



La forêt communale

Chers amis renards

Comme tous les ans, un petit bilan sur la forêt communale, elle se porte bien.

Cette année très peu de sapins secs et les jeunes plantations ont fait de très belles pousses, tout cela est dû aux fortes précipitations.

La plantation de pins à l'ancien terrain de foot est une belle réussite, bien entretenue par les agents techniques. Je voudrais les mettre un peu à l'honneur, car grâce à eux et les travaux forestiers qu'ils exécutent, la commune fait des économies non-négligeables de l'ordre de 15 000 à 20 000 euros suivant les années.

Pour 2024, la commune, en accord avec l'ONF, a décidé de rattraper le retard dans l'exploitation des coupes qui pour certaines dataient de 2019.

On constate que le nombre d'affouagistes augmente au fil des ans, les lots sont marqués par le service technique.

La commune essaye toujours d'agrandir la surface forestière au gré d'achat de parcelles et de bien sans maître. Cette année, environ 2 hectares seront broyés et repiqués en Douglas, au printemps 2025.

Pour finir, je rappelle que la forêt n'est pas une poubelle malgré une nette amélioration.

La commission des forêts vous souhaite une belle année 2025.

Jean Luc Besnard, adjoint au maire

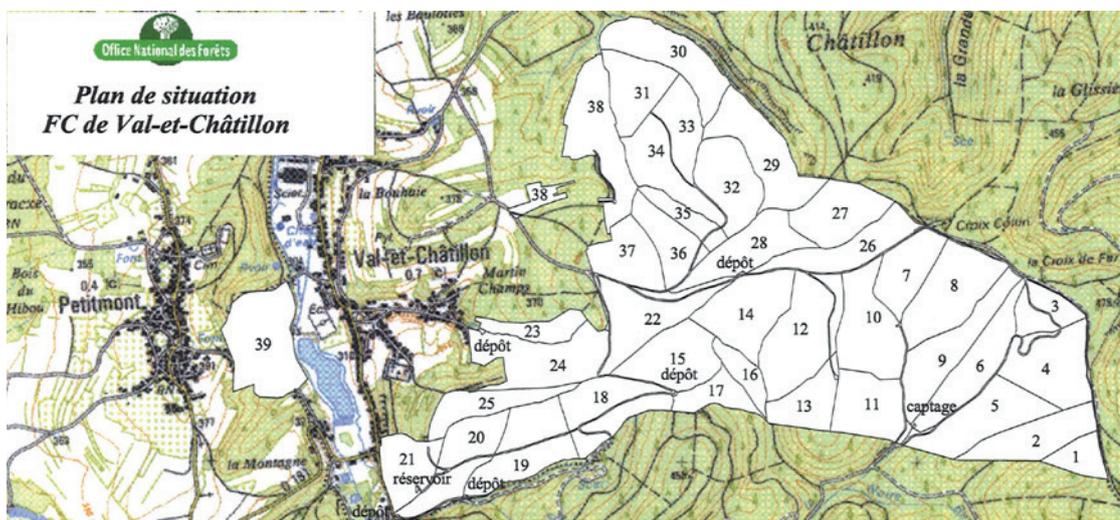


La commune a mandaté l'entreprise Barassi BTP de Cirey-sur-Vezouze afin de nettoyer des parcelles dans le but de reboiser ces dernières.

Ce sont près de 3 000 m² de surface qui ont été défrichés par le broyeur forestier de 300 chevaux, conduit de main de maître par Matéo Barassi.



Dépenses 2024		Recettes 2024		Investissements engagés en 2024 réalisés en 2025	
Achat terrains	841.22 €	Ventes de bois	40 842.82 €	Achats terrains	4 260.15 €
exploitation/entretien	22 060.83 €	Affouage	920.00 €	création passage busé	2 574.00 €
frais de gestion	542.43 €	Bail de chasse	5 328.31 €	total restes à réaliser :	6 834.15 €
gardiennage ONF	7 137.03 €			excédent corrigé :	9 675.47 €
total dépenses	30 581.51 €	total recettes	47 091.13 €		
		excédent	16 509.62 €		



La surface de la forêt communale est de 313.43 hectares

Sur ce plan les 39 parcelles forestières

Chantier argent de poche

Comme chaque année, la commune a mis en place un chantier argent de poche en partenariat avec la CCVP.

Les 24, 25 et 26 juillet, 8 jeunes du village ont participé à ce chantier : Thibaud Amblard, Tom Charolet, Katheleen Franot, Maxence Durrenbach, Steven Hissung, Maxence Rouyer, Guilhem Stoppa et Stanislas Vinot.

Un groupe motivé qui a œuvré dans la bonne humeur lors de ces trois demi-journées encadrées par Marie-Thérèse Gérard adjointe, Delphine Etienne et Jean-Michel Kemper conseillers, Rémi Gérard et Eric Vasseur agents municipaux.

Les 8 jeunes se sont répartis dans différents ateliers, nettoyage de 3 fontaines, du cimetière, du parcours botanique et élagage des châtaigniers en forêt.

Le chantier s'est terminé le vendredi par un moment de partage et convivialité autour d'un barbecue offert par la commune, en présence de Thierry Culmet maire, d'élus et du personnel communal.

L'opération chantier argent de poche est organisée chaque année par la communauté de communes en partenariat avec les communes du territoire. L'objectif est de permettre aux jeunes de 16 à 17 ans du territoire de se rendre utile tout en gagnant de l'argent de poche.



Les chantiers « argent de poche » s'effectuent sur la base d'un contrat de 9 heures, avec une participation communale fixée à 75 € par jeune.



Chantiers loisirs

Mise en valeur des colonnes du parvis de la salle des fêtes

Denis Haguenauer, de l'association «Symbiose art et patrimoine de Cirey-sur-Vezouze», a encadré 2 chantiers loisirs, organisés par la CCVP, la CAF et la commune, pour mettre en valeur les colonnes du parvis de la salle des fêtes.

Anaïs, Cédric, Diégo, Evan, Guilhem, Nina et Thibaud ont participé au chantier loisirs du mois d'avril. Apollina, Diégo, Léandre, John, Matthias, Rose et Shana à celui du mois d'août.

Premier chantier

Denis Haguenauer a appris aux jeunes, à reproduire sur une colonne, un motif réalisé sur une feuille. Ils ont choisi les couleurs des 5 colonnes après avoir réalisé différents mélanges. Et ensuite, retenu les 3 thèmes du chantier, la forêt, la cascade et le renard.

Le groupe est allé voir des peintures de Denis Haguenauer, à Cirey et à la Boudouze.

Un temps très défavorable, n'a pas permis de travailler en extérieur. Le chantier s'est terminé par la création de panneaux décoration en bois, peints sur le thème de Pâques.

Deuxième chantier

Denis Haguenauer a réalisé trois tableaux sur des toiles de dimensions 1,30 x 1 m illustrant ces thèmes. Les sept artistes en herbe ont reproduit les dessins sur trois colonnes, sous l'œil expert de leur maître de stage.

Ces ateliers ont été encadrés par Guillaume, animateur de la CCVP, et par Marie-Thérèse, Delphine, Lionel et Jean-Michel, élus.

En récompense de leur travail, ces 2 groupes, motivés et qui ont œuvré dans la bonne humeur, ont choisi respectivement une journée à Fraispertuis et à Center Parcs.



Thierry Culmet, maire, a exprimé son entière satisfaction quant au rendu final des peintures. Il a n'a pas manqué de féliciter les participants.

Pour le prochain chantier loisirs, l'idée serait de compléter la mise en valeur du parvis de la salle des fêtes par des peintures sur les 2 murs.

Noël des enfants

24 enfants de l'école primaire ont répondu à l'invitation de la commune pour aller voir le film " Vaiana 2 " au cinéma de Blâmont. A l'issue de ce film qu'ils ont particulièrement apprécié, les enfants se sont rendus à la salle des fêtes communale afin de partager un goûter. Pour terminer ce bel après midi, le père Noël leur a rendu visite et distribué des chocolats pour leur plus grand plaisir.



Intramuros

Suivez toute l'actualité communale et intercommunale grâce à l'application IntraMuros.

La communauté de communes a souscrit, pour son compte et pour l'ensemble des communes, un abonnement à l'application mobile IntraMuros. Cet outil permet d'alerter et d'informer les habitants sur la vie locale.

En parallèle des informations pratiques publiées par la communauté de communes, chaque commune du territoire bénéficie gratuitement d'un accès lui permettant d'alimenter ses propres évènements et actualités.

Comment ça marche ?

Les habitants téléchargent gratuitement l'application sur leur tablette ou smartphone (depuis l'AppStore ou GooglePlay). Ils sélectionnent ensuite leur commune et demandent à recevoir des notifications en fonction de leurs centres d'intérêts. Ils seront alors informés en temps réel des informations publiées.

IntraMuros
L'essentiel est près de chez vous.

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

Play Store (Android) | App Store (iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.

IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit

Google Play | App Store

Commémoration du 11 Novembre et 80e anniversaire de la libération

Les élus ont regroupé la commémoration du 11 novembre avec celle de la libération de Val-et-Châtillon, survenue le 19 novembre 1944. Une gerbe a été déposée par Mmes Dardaine et Erhart. Les habitants, élus et autorités ont ensuite été invités à la salle des fêtes où le témoignage de M. Dardaine, décédé, qui avait 15 ans le 19 novembre 1944, a été lu en présence de son épouse. Un second message retraçant la libération a également été cité. Mme Dardaine, née le 11 novembre et célébrant ses 96 ans, a reçu une boîte de chocolats par le maire, Thierry Culmet.



Dépôt de gerbe par Madame Dardaine et Mme Ehrart

80 ans de la libération

Le 1^{er} janvier 1944, peu de Français avaient le cœur à la fête. Une nouvelle année à passer sous la botte de l'ennemi se profilait. Et comment se réjouir, alors que le quotidien était si difficile : il fallait déjà bien du courage pour trouver chaque jour de quoi nourrir la famille, pour supporter l'angoisse de s'exposer à des représailles pour un regard jugé mal pris, ou une parole malheureuse. Ou tout simplement parce que, quelque part, un cerveau malade décidait de punir la population.

Cependant, grâce à l'action des maquisards, grâce à Radio Londres écoutée en secret, une lueur d'espoir restait tapie au fond du cœur. Une toute petite lueur qui aidait à supporter les brimades et les privations.

Au Printemps 1944, un petit garçon de 10 ans, dans sa chambre au deuxième étage de la maison familiale, écoute le vrombissement des avions alliés qui approchent. Refusant de descendre à la cave avec ses parents et son petit frère, il regarde sa petite ville de région parisienne s'enflammer sous les bombes visant les installations ennemies. En se jurant qu'un jour, pour la France redevenue libre, il piloterait à son tour l'un de ces oiseaux d'acier.

Juin 1944, des dizaines de milliers de soldats alliés, dont les 177 hommes du Commando Kieffer, débarquent en Normandie. Et le 6 juin à minuit, on compte déjà le sacrifice de 10 500 soldats alliés tués, blessés, disparus ou prisonniers.

D'autres prennent la relève, la bataille fait rage, elle sera ardue et très meurtrière.

La nouvelle se répand cependant, et la petite lueur d'espoir que les Français gardaient au fond du cœur commence doucement à grandir. Mais chacun a conscience que le chemin sera long et difficile jusqu'à la libération totale du pays. Notre village de Val-et-Châtillon vit toujours dans l'angoisse, les libérateurs semblent bien loin de la Lorraine.

En août 1944, une petite fille de tout juste 12 ans assiste émerveillée à l'entrée des Américains dans son village du Vexin. Il a fallu deux mois et demi, et combien de pertes humaines, pour franchir les quelques 300 km séparant les plages de Normandie de la région parisienne. Mais quel bonheur quand un soldat Américain offre à la petite fille du chocolat, et une petite bague, trésor qu'elle conservera toute sa vie.

Ses parents se demandent avec angoisse si leurs cousins Lorrains et Alsaciens ont survécus, et s'ils pourront

les revoir bientôt. Pourtant, les troupes alliées, au prix d'énormes sacrifices humains, avancent.

Les Vosges sont l'un de leurs trois objectifs principaux. Et au lendemain de la libération de Paris, le fameux Général Patton est chargé de conduire l'offensive américaine. Les troupes avancent sur Metz et Nancy. La Résistance s'accroche de plus en plus souvent avec les occupants et ces derniers deviennent de plus en plus nerveux et agressifs. La population paie un lourd tribut : le rationnement de plus en plus sévère, et surtout des villages entiers pillés et incendiés, des civils exécutés, des femmes violées.

La terreur règne, mais les Lorrains savent que malgré une progression lente et particulièrement meurtrière, leurs libérateurs approchent. Le 25 novembre, Nancy est enfin libérée. Mais les Américains ont subi de lourdes pertes et doivent se renforcer. C'est la « pause d'octobre », que les Allemands mettent à profit pour organiser la défense de la frontière, et faire peser sur les populations de nouvelles menaces. Les arrestations et les exactions se multiplient.

Fin octobre, les Français de la 2^{ème} DB entrent dans Baccarat. Le Général Leclerc poursuit sa progression, pendant que les Américains se dirigent vers Metz.

Le 19 novembre, ainsi que le racontait Monsieur Dardaine, Val-et-Châtillon est enfin libérée ! Il faut désormais panser les plaies, reconstruire, avancer vers un avenir que chacun espère apaisé.

Aujourd'hui, 80 ans plus tard, nous avons le devoir de remercier nos libérateurs, Français de la 2^{ème} DB, Américains sous le commandement du Général Patton, Résistants dont 250 à 300, en Lorraine, ont payés leur patriotisme de leur vie. Sans le sacrifice de ces hommes, où serions nous aujourd'hui ?

Sans les jeunes hommes, des presque enfants, venus mourir sur les plages et les chemins d'un pays que la plupart ne savaient même pas situer sur la carte du monde, quel serait notre présent ?

Sans eux, aurions-nous eu connaissance de l'horreur perpétrée à Auschwitz, Birkenau, Dachau et tous les autres camps de la mort ?

Nous avons l'obligation, aujourd'hui, 80 ans plus tard, d'être dignes de leur sacrifice en protégeant la Liberté qu'ils nous ont offerte au prix de leur sang, liberté physique, liberté de pensée, liberté d'expression.

Souvenons-nous et remercions-les du fond du cœur.

Brigitte Pellissier, correspondante défense

Roland DARDAINE avait 15 ans en 1944. Il se souvenait..

«Le 19 novembre 44, le Val était libéré de l'occupant nazi. Les témoins de cette époque se souviennent parfaitement de cette radieuse journée qui marquait la fin de plus de quatre années d'asservissement.

Deux mois auparavant, le front s'était stabilisé à une trentaine de kilomètres de chez nous. C'est à partir de ce moment là seulement que les troupes allemandes se sont manifestées. Leur présence massive nous valut d'ailleurs, le 22 septembre 1944, une attaque aérienne avec un lâcher de 6 bombes, dont 2 visaient et rataient le pont de Charampont au Bajeu : pas de victimes mais un impressionnant cratère de 8 m de diamètre dans le jardin VOUAUX et pour moi la peur de ma vie !

Je me trouvais en effet sur la route à 50 m de là, courant gagner la cave de la maison WENTZEL (aujourd'hui ONF) lorsque le souffle de l'explosion me projeta à plusieurs mètres sous une pluie de décombres. Si je m'en suis tiré sans la moindre égratignure, ce fut par miracle. Deux autres bombes destinées au carrefour de la place de l'église manquaient également leur cible mais, en explosant sur le rocher au dessus de l'entrée de la rue de Châtillon, tuaient madame Camille PARMENTIER. Les deux dernières bombes lâchées touchaient de plein fouet et détruisaient totalement les maisons BLAISE et ROMARY au carrefour des rues de Cirey, Raye terre et de Morval, tuant le jeune Roger LAUBER. Au total, une chance incroyable qu'il n'y ait pas eu plus de victimes si Ton exclut quelques blessés légers.

L'Etat-Major allemand qui occupait le village déménageait aussitôt au grand soulagement de tous.

Pendant ces deux mois d'attente durant lesquels les alliés regroupaient leurs forces, les gens du Val - et d'ailleurs - ont beaucoup souffert : restrictions alimentaires, réquisition (TSF, vélos, etc.), exaction de la milice française abjecte et très active. Aussi, est-ce avec joie que fut accueillie la nouvelle de la reprise de l'offensive de nos troupes.

Le 18 novembre, celles-ci étaient à Badonviller et, en soirée, arrivaient à Petitmont où un engin antichar allemand embusqué à l'entrée du village causait de sérieuses pertes à la colonne de blindés de la Division Leclerc qui descendait du "Bon Père". Dans un des chars touchés, deux frères jumeaux trouvaient malheureusement la mort.

Pendant cette journée, le Val subissait un violent bombardement d'artillerie qui, par chance encore et en raison de la dispersion de l'habitat, ne touchait que peu de maisons et ne faisait qu'une victime, madame Marguerite LORRAIN dans la rue du Beau Soleil, tuée par un des éclat d'obus qui traversèrent sa porte.

Les derniers allemands, pour la plupart des troupes de réserve comprenant de très jeunes gens (des gamins de 16 ans) et des vétérans, quittaient définitivement le pays pour ne plus y revenir.

La nuit fut calme pour les habitants terrés dans les caves et les abris en s'attendant au pire pour la journée du lendemain. Or, ce dimanche 19 novembre, à l'aube d'un jour qui s'annonçait plein de soleil, les premiers éclaireurs de la 2° D.B. venant de Petitmont à travers le Bornabois, arrivaient simultanément aux cités du Moulin et de Nitra où ils étaient accueillis avec la joie que l'on devine.



Roland Dardaine, était secrétaire de mairie jusqu'en 1989.

Nos braves soldats français eurent toutes les peines du monde à faire comprendre aux civils que la guerre n'était pas finie et qu'ils devaient rentrer dans leurs abris. Peine perdue. Fort heureusement, les allemands étaient bien partis et une heure plus tard un détachement de chars libérateurs faisait son entrée dans le Val en liesse.

C'était la LIBERATION.»

Roland DARDAINE ajoutait...

«Tous les allemands étaient partis ? ... vite dit I...II en restait un ! Celui que Georges GANDIBLEU, habitant à Nitra, découvrit tout à coup en regardant par la fenêtre de sa cuisine.

Caché dans la cave de la maison d'en face, ce vétéran «vert de gris», risquait un oeil pour voir ce qui se passait. Bien mal lui en pris. Encore que... Notre Georges, n'écouant que son courage, sortit et allât le chercher, le désarma, le fit prisonnier et fusil allemand à l'épaule, le livra fièrement à nos soldats.»

Jacqueline DARDAINE nous dit aussi...

«Lors du bombardement, Madame BIENFAIT dut la vie., à son amour du café. Elle quitta en effet sa vaisselle pour boire une deuxième tasse de ce nectar (obtenu en troquant lait, oeufs..) quelques minutes avant qu'un obus frappe la façade tournée vers Petitmont, juste au dessus de l'évier. Elle s'en tira avec quelques côtes cassées et quelques égratignures. Mais très choquée, elle se traîna couverte de gravats jusque devant sa maison.»

Fernand MASSON ajoutait ...

« Lors de l'entrée des troupes libératrice dans la Grande Rue, coté Nitra, celles-ci rencontrèrent un habitant : Monsieur Gustave BLAISE. Un soldat lui demanda de porter le message selon lequel tous les habitants devaient impérieusement rester dans leur maison, à l'abri. Ce message, transmis de porte en porte eut le résultat inverse : tout le monde sortit, au mépris du danger, pour acclamer les libérateurs. Sans conséquence dramatique heureusement. »

Extrait du bulletin municipal de 1994



Louis JAMBEL, son dévouement pour la France.

Louis Jambel est né à Cirey-sur-Vezouze, le 26 octobre 1920. Il a habité à Haute-Seille jusqu'à l'âge de 19 ans. Il s'est engagé dans l'armée, à la gendarmerie de Sarrebourg en 1939.

ACTE LIANT L'HOMME AU SERVICE

Inscrit sous le numéro 32 de la liste de recensement du canton de Cirey-sur Vezouze du département de Meurthe-et-Moselle. Classe de recensement 1940.

Il part au Maroc au 1er Régiment de Chasseurs d'Afrique (1er RCA) le 20 juillet 1939, où il débarque à Casablanca le 1er août 1939.

Il reste au Maroc, jusqu'au 8 juin 1941, où il embarque à Casablanca et débarque à Dakar au Sénégal.

Le 1er septembre 1941, le 1er RCA devient le 12ème Groupe Autonome de Chasseurs d'Afrique (12èmeGACA).

Le 12 janvier 1943, il embarque à Dakar pour débarquer à Casablanca, le 21 janvier 1943.

Le 21 janvier 1943, il embarque à nouveau à Casablanca pour débarquer à Alger, le 7 février 1943, où il va être formé sur la conduite de chars M4 SHERMANN.

Le 12ème GACA devient le 12 RCA (régiment de chasseurs africains) le 15 décembre 1943.

Le 16 septembre 1943, le 12ème RCA devient le 12ème RC (régiment de cuirassiers).

Louis, après sa formation sur les chars M4 SHERMANN, embarque pour l'Angleterre le 10 avril 1944 où il débarque le 22 avril 1944.

Il embarque pour la France le 31 juillet 1944 pour y débarquer le 2 août 1944.

Petite anecdote racontée par Louis «je ne lace jamais mes chaussures quand je suis sur un bateau, parce que s'il coule, je serais prêt à enlever mes chaussures, plonger et nager».

Il est le conducteur du char SCHERMAN N° 36 " ANGOULEME ". L'équipage est composé du chef de char ROBINET, du tireur GAUCHOIS, du radio chargeur GRIMON et de l'aide conducteur GUIDEJARO. Sur le dessus de l'arrière du char, était fixée une toile cirée rose, afin que les bombardiers alliés ne bombardent pas les chars.



CAMPAGNES :

Campagne de Normandie du 8 août 1944 au 22 août 1944.

Bataille de Paris du 22 août 1944 au 30 août 1944.

Campagne des Vosges du 8 septembre 1944 au 19 novembre 1944.

Bataille de Strasbourg du 20 novembre 1944 au 27 novembre 1944.

Campagne d'Alsace du 28 novembre 1944 au 3 décembre 1944.

Blessé, évacué le 3 décembre 1944.

Démobilisé, le 3 décembre 1945 avec effet du 1er septembre 1945.

Louis a participé à la libération d'Azerailles où il a reçu une citation, à la libération de Baccarat, de Merviller pour rejoindre Blâmont à travers champs et forêts. Se rendant ensuite à Gerstheim où il a reçu une deuxième citation.



Libération de Paris Le Bourget





Le débarquement



CITATIONS :

DEUXIEME DIVISION BLINDEE

12ème REGIMENT DE CUIRASSIERS

3ème ESCADRON

CITATION A L'ORDRE DU CORPS D'ARMEE :

“Engage son char au cours d’une action offensive sur une position ennemie fortifiée. Immobilisé par une panne mécanique, à portée des armes adversaires, est sorti de son véhicule et l’a remis en état sauvant ainsi son matériel au péril de sa vie.”

CITATION A L'ORDRE DE LA DIVISION :

“ Conducteur du char, chef de patrouille, plein d’allant et de courage, participe à la prise et au nettoyage d’Azerailles, en soutien de son chef de Peloton, et a permis la capture d’une centaine de prisonniers. “

Membre d’un équipage d’élite, admirable d’énergie, de courage et de sang-froid. Le 30 novembre 1944, comme servant du char de tête, alors que son véhicule venait d’avoir la chenille sectionnée par un canon de 88 anti-chars posté à 30 mètres de lui, s’est délibérément lancé sur le canon ennemi en tirant de toutes ses armes, l’a détruit et a tué les servants! Aussitôt après son char étant immobilisé et pris à partie par un “Panther” qui a tiré sur lui, l’a aveuglé et l’a obligé à se retirer. A ensuite détruit et mis le feu à sept véhicules à chenilles ennemis dont les équipages étaient en position à proximité. Cette action a permis la libération du village de Gerstheim, la destruction de 3 chars “ Panther “, la capture de plus de 300 prisonniers, la prise de nombreux matériels ennemis, canons légers, armes et véhicules de tout genre, le tout sans pertes.

Louis a été blessé à Obenheim le 3 décembre 1944, pendant le déchargement de victuailles, par des éclats d’obus aux reins, à la poitrine et au genou gauche. Un éclat d’obus n’a pas pu être retiré de sa poitrine restant dedans à vie.



Char Angoulême conduit par Louis Jambel

CITATION A L'ORDRE DE LA DIVISION POUR LA LIBERATION D'AZERAILLES

JAMBEL Louis. Cuirassier.

Chef de patrouille de char, plein d’allant et de courage a participé à la prise et au nettoyage d’Azeraille en soutien de son char peloton ; a permis à la capture d’une centaine de prisonniers.

Cette citation donne droit au port de LA CROIX DE GUERRE AVEC ETOILE D’ARGENT.

Q.G. Le 3 janvier 1945. Le général de la division Leclerc, commandant la 2ème division blindée. Signé : LECLERC.

Il a été démobilisé par le 12ème régiment de cuirassiers, le 1er septembre 1945.

A la suite de sa démobilisation, Louis épouse Reine Leclerc à Aubervilliers, le 13 octobre 1945. Il a connu Reine à Paris. Elle était sa Marraine de guerre. Ils ont vécu à Aubervilliers jusqu’en 1947. Ils viennent ensuite habiter dans la maison familiale de Louis à Cirey-sur-Veczouze, au hameau de Haute Seille.

Ils travaillent tous les deux aux usines des Cotonnières de Lorraine à Val-et-Châtillon. Louis est chauffeur de camion de transport de balles de coton, et Reine au bureau de la direction, en tant que sténo dactylo, sous les ordres de monsieur Jouin, directeur.

Ils sont repartis à Paris en 1953, où Louis était chauffeur pour le Figaro, et Reine sténo dactylo pour une société d’affrètement de péniche. Louis est tombé malade à Paris, suite à une crise cardiaque. Il est resté invalide suite à cette maladie.

C’est en 1969, qu’ils ont acheté une maison aux Cotonnières de Lorraine aux Cités Nitra à Val-et -Châtillon. Louis est décédé suite à sa maladie à l’hôpital de Sarrebourg, le 13 février 2002.

Je tiens à remercier madame Reine Jambel pour les explications qu’elle m’a fournies sur le passé militaire de Louis, à son domicile le 16 novembre 2024. Je la remercie également pour la mise à dispositions des documents tels que livret militaire, citations et photos prises par Louis.

Thierry CULMET.

Les décisions du conseil municipal en 2024

Les procès-verbaux complets sont téléchargeables sur le site internet de la commune

Les élus municipaux

- CULMET Thierry, maire
- GERARD Marie-Thérèse, adjointe
- BESNARD Jean-Luc, adjoint
- ARNAUD Nathalie
- KEMPER Jean-Michel
- HALBEHER Martine
- GRANDIDIER Alain
- DUQUENET Colette
- AUBERTIN Marc
- FAPPART Lionel
- PELLISSIER Brigitte
- BARDOT Sylviane
- ÉTIENNE Delphine

Conseil du 13 janvier 2024

- Le conseil municipal :
- fixe ainsi les tarifs de la salle des fêtes :

Catégories		Buvette et cuisine	Ensemble
Particuliers	de Val-et-Châtillon	180,00 €	300,00 €
	d'autres communes	300,00 €	500,00 €
Associations	de Val-et-Châtillon	60,00 €	100,00 €
	d'autres communes	<i>gratuit pour certaines activités non lucratives</i>	
		100,00 €	150,00 €

- jour supplémentaire : 70 €
- Les charges de chauffage et électricité seront facturées d'après les relevés des compteurs réalisés lors des états des lieux et d'après les derniers tarifs appliqués par les fournisseurs.
- approuve le projet de réfection de la salle des fêtes pour un montant de 35026.80 € une subvention au titre de la DETR

Dépenses	Montant HT	Recettes	montant
Réfection de toiture d'après devis RICHARD	24 287,88 €	DETR 2024 (30%+ bonification de 10 points)	12 601,00 €
Fenêtres suivant devis SRT PRO	3 523,98 €	ATE 54 Solidarité communes	5 000,00 €
Stores scène suivant devis SRT pro	2 040,34 €	Prime CEE et R2	
Eclairage LED suivant devis Alizon	5 174,60 €	Autofinancement	16 015,80 €
Total	35 026,80 €	Total	35 026,80 €

- approuve le projet de réfection de toiture et menuiseries extérieures pour un montant de 13508.63 € et sollicite une aide au titre de la DETR 2024.
- approuve le projet de construction d'un citystade pour un montant de 57492.80 € et sollicite des aides de l'agence nationale du sport (50%) de la région (20%) et du département (10%).

- autorise le maire à engager les dépenses d'investissement avant le vote du budget : 15000 € au chapitre 21 et 500 € au chapitre 16.
- lance une procédure d'acquisition de biens sans maître des parcelles AE 190, AC 129, AD 121, AD 324 (et locaux), AD 325, D 84.
- approuve l'attribution d'une prime d'achat exceptionnelle forfaitaire aux agents selon le plafond prévu par le texte.
- conserve le régime de provision budgétaire sur le budget principal
- approuve l'achat de lisses pour sécuriser le canal du parc sur 200m.

Conseil du 5 avril 2024

Le conseil municipal :

- approuve les comptes administratifs 2023 (ci-contre)
- approuve les comptes de gestion 2023
- affecte ainsi les résultats de fonctionnement : report de fonctionnement : 205893,52 € besoin en investissement : 61713 € et pour le budget eau : report de fonctionnement : 80914.10 € besoin en investissement : 367.53
- fixe ainsi les taux des taxes locales (ci-contre)
- approuve les budgets primitifs 2024 (ci-contre)
- attribue les subventions aux associations tableau ci-contre)
- approuve le programme de travaux forestiers : Par les employés : nettoyage de peuplement, taille de formation, entretien des lisières et collecteurs d'eau. sur devis : cloisement, passage busé parcelle 19, entretien parcellaire.
- lance une procédure d'acquisition de biens sans maître pour les parcelles : AD 150-152, AD 363 (rue Molière), AB 47, AE 59, D 62.
- approuve la vente à M. et Mme Etienne des parcelles D231 et D186 pour un montant de 564.60 €
- approuve la vente à M Joublindes parcelles D217 et AC63 pour un montant de 171 €
- achète les parcelles B316 et B323 pour un montant de 700 € au groupement de la Chapelotte.
- approuve la cession de l'utilitaire Jumpy pour pièces
- renouvelle le chantier argent de poche
- renouvelle le bail de chasse pour un montant de 5328.21 € pour une durée de 3 ans

Comptes administratifs 2023 :

Budget	section	Dépenses	Recettes	Report	Résultat	Restes à réaliser	Résultat cumulé
principal	Fonctionnement	414 221,54 €	588 249,28 €	93 578,78 €	267 606,52 €		267 606,52 €
	Investissement	107 891,64 €	108 540,49 €	-71 164,14 €	-70 515,29 €	8 802,29 €	-61 713,00 €
	Total	522 113,18 €	696 789,77 €	22 414,64 €	197 091,23 €	8 802,29 €	205 893,52 €
eau asst	Fonctionnement	211 781,66 €	169 653,11 €	123 410,18 €	81 281,63 €		81 281,63 €
	Investissement	105 453,00 €	123 708,20 €	-3 270,53 €	14 984,67 €	-15 352,20 €	-367,53 €
	Total	317 234,66 €	293 361,31 €	120 139,65 €	96 266,30 €	-15 352,20 €	80 914,10 €

Budgets primitifs 2024 :

Budgets primitifs 2024		Principal Commune		Annexe Eau assainissement	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Section de FONCTIONNEMENT	Crédits votés	737 998,83 €	532 105,31 €	249 380,10 €	168 466,00 €
	Restes à réaliser				
	résultat reporté		205 893,52 €		80 914,10 €
	Total section	737 998,83 €	737 998,83 €	249 380,10 €	249 380,10 €
Section d' INVESTISSEMENT	Crédits votés	196 245,17 €	257 958,17 €	100 834,47 €	101 202,00 €
	Restes à réaliser	22 400,00 €	31 202,29 €	30 270,00 €	14 917,80 €
	Résultat reporté	70 515,29 €			14 984,67 €
	Total section	289 160,46 €	289 160,46 €	131 104,47 €	131 104,47 €
TOTAL	Total du budget	1 027 159,29 €	1 027 159,29 €	380 484,57 €	380 484,57 €

Finances locales 2024 :

	Bases prévisionnelles	Taux de référence	Taux votés 2024	Produit attendu
Taxe foncière bâtie (TFB)	465 200,00 €	27,22	27,76	129 140,00 €
Taxe foncière non bâties (TFNB)	64 800,00 €	37,78	38,54	24 974,00 €
Taxe d'habitation (TH)	203 000,00 €	15,58	15,89	32 257,00 €
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	9 000,00 €	19,24	19,62	1 766,00 €

Subventions aux associations année 2024

Association	Montant attribué	observations
ADMR	150,00 €	A l'unanimité
APE parents d'élèves	250,00 €	A l'unanimité
Club Canin	280,00 €	A l'unanimité
Club Vosgien	500,00 €	A l'unanimité
Croc Blanc	400,00 €	Abstention de Lionel FRAPPART
Entraide blamontoise	150,00 €	A l'unanimité
La pétanque des Renards	300,00 €	A l'unanimité. Aide augmentée en raison de l'implication de l'association
Maison Pour Tous	500,00 € + participation 100 € pâques	. Abstention de Brigitte PELLISSIER
Mémoires du textile	100,00 €	À l'unanimité
Restos du coeur	150,00 €	À l'unanimité
Souvenir Français	100,00 €	À l'unanimité
TREFLE 3H santé	300,00 €	Abstention de Lionel FRAPPART
Blâmont foot	200,00 €	À l'unanimité
Ecole de musique	150,00 €	À l'unanimité
Cercle Mme du Châtelet	100,00 €	À l'unanimité
Secours catholique	160,00 €	À l'unanimité
Tennis Club de Badonviller	100,00 €	À l'unanimité

Conseil du 22 juin 2024

Le conseil municipal :

- demande le classement dans le domaine public de la parcelle AE 314 (rue de Nitra)
- décide de limiter la temps de cotisation au comité national d'action sociale pour les retraités à une année
- adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif et d'eau potable de la période 2023 (consultable sur services.eaufrance.fr)
- approuve l'achat d'une bétonnière thermique tractable pour un montant TTC de 2340 € et accepte de la louer 50 € la journée ou 40 €/j de 2 à 5 jours.
- maintient les montants de la taxe d'affouage votés par délibération du 4 novembre 2023, étant entendu qu'aucune TVA se sera reversée dessus
- approuve la décision modificative de 10 000 € au chapitre 203 pour la réalisation d'une étude pour la mise en sécurité de la traverse RD 993 A
- autorise l'achat d'un tracteur tondeuse 22981 € TTC)
- approuve la pose de bouches d'arrosage au niveau de l'esplanade de la salle des fêtes pour 3572 € TTC.

Conseil du 7 septembre 2024

Le conseil municipal :

- approuve les statuts de la société salle de danse ENR et la souscription à 1200 actions pour 1200 €
- adopte le pacte des associés de la société Salle de danse ENR entre Val-et-Châtillon, Cirey-sur-Vezouze, la communauté de communes de Vezouze en Piémont et Opale Energies
- souscrit au capital de la SAS Centrales villageoises à hauteur de 20 actions de 275 €.
- acquiert les parcelles D54, D55 et D63 de monsieur Falchi pour un montant de 2861,20 €
- approuve la réalisation des coupes dans les parcelles 27, 20, 21, 28, 34, 18, 19 et 24
- fixe la taxe d'affouage à 12€ le stère de hêtre, 8€ si déclassé, et 2€ le bouleau.
- incorpore dans le domaine communal les biens sans maître AE 190, AC 29, AD 324-325 et D84
- approuve la cession à madame Dardaine de la parcelle AC 29 au prix de 160.50 €
- adopte la décision modificative n°2
- décide l'exonération des taxes foncière et CFE en faveur des entreprises (zones revitalisation)
- fixe la capacité d'accueil de la grande salle des fêtes à 150 personnes, 55 pour la buvette et 19 pour la salle «des Restos»
- accorde 100 € à la MPT en participation au goûter d'Halloween

Conseil du 16 novembre 2024

Le conseil municipal :

- autorise l'exploitant éolien à déposer une demande d'autorisation environnementale au titre des Installations classées pour la protection de l'environnement
- accepte les modalités de remise en état du site lors de l'arrêt définitif des installations éoliennes et autorise le maire à signer l'avis
- donne mandat à la société Salle de Danse EnR de déposer une demande d'autorisation de défrichement pour une surface totale de 254 ares maximum
- approuve l'état d'assiette des coupes forestières 2025, parcelles 1, 15, 18 et 22 (volume total de 1681.6 m3)
- incorpore dans le domaine communal les biens sans maître suivants : AD 150-151-152, AD 363, AB 47, AE 59, D62
- approuve l'achat des parcelles D64 et 65 au groupement Geny pour un montant 681.95 €
- approuve l'achat des parcelles AD 149 et D 57 à madame Kubler pour un montant de 717 €
- approuve la vente de la parcelle B 565 à monsieur Hery pour un montant de 50 €
- approuve le projet de construction d'un citystade pour un montant de 57 632 € et sollicite des aides de IANS (50%) de la région (20%) et du département (10%).
- approuve le projet de rénovation des menuiseries du Breuil pour un montant de 20 041,20 € (5 porte palières, une porte principale et un double fenêtres) et demande une aide de 40 % à l'Etat au titre de la DETR 2025
- prend connaissance du projet de sécurisation routière de la traverse RD 993a et RD181
- fixe à 10 000 euros le montant du remboursement du service eau/assainissement au budget communal
- prend connaissance des résultats de la consultation pour le déplacement de 30 regards individuels en limite de propriété :
Prestini : 43865 € et option enrobé 8700 €
Barassi/Nitting : 39000 € et option : 6450 €
Marché mis en attente.
- fixe ainsi le prix de l'eau pour la période 2025 :
m3 eau : 1.90 € HT ; abonnement : 40 € HT
m3 assainissement : 3 € HT + part fixe 40 € HT
et répercute les taxes de l'agence de l'eau
- n'émet pas d'objection au projet de création de carrière à Lafrimbolle
- approuve les décisions modificatives n°3 du budget principal et n°1 du budget eau
- actualise les montants des primes RIFSEEP 2025 ainsi (50% IFSE mensuel et 50% CIA de fin d'année):
adjoint administratif G1 : 2800 €, G2 : 2200 €
adjoint technique G1 : 2260 €, G2 2200

Formalités administratives

Attestation d'accueil

L'attestation d'accueil est à demander à la mairie du domicile pour un séjour de moins de 3 mois, par l'hébergeant, sur présentation des documents suivants (originaux et photocopies) :

Si le demandeur est Français : carte d'identité française ou passeport français.

Si le demandeur est étranger : passeport.

Autorisation de sortie du territoire

Depuis le 15 janvier 2018, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire (disponible en mairie ou sur internet) établi et signé par un parent (ou responsable légal).

Carte nationale d'identité

La pré-demande de carte d'identité biométrique peut s'effectuer en ligne sur <https://ants.gouv.fr/>, mais il faudra se rendre dans une mairie équipée pour la faire établir. Les communes de Cirey-sur-Vezouze et Blâmont reçoivent désormais les demandes de titres d'identité (carte d'identité, passeport) sur rendez-vous.

Pour Cirey-sur-Vezouze, renseignement en mairie au 03 83 42 61 96 ou par mail drcirey54480@orange.fr

Pour Blâmont, prise de rendez-vous et informations : <https://blamont.fr/identite.html>

Copie d'acte de décès

Par correspondance : préciser nom, prénom, date du décès. Joindre une enveloppe timbrée.

Copie d'acte de naissance

- Indiquez les noms (nom de jeune fille pour les femmes mariées), prénoms et date de naissance de l'intéressé(e) et de ses parents.

- Si la demande est faite par un tiers, il doit joindre tout document prouvant son identité : livret de famille ou carte d'identité et, éventuellement, l'autorisation du procureur de la République (sauf acte de plus de 75 ans).

Inscriptions sur les listes électorales

Pièces à fournir : Pièce d'identité et justificatif de domicile.

Livret de famille

Un deuxième livret de famille peut être délivré :

- en cas de perte, de vol ou de destruction du livret de famille,
- en cas de changement dans la filiation ou dans les noms et prénoms des personnes qui figurent sur le livret,

- en cas de divorce ou de séparation, un deuxième livret étant remis à celui qui en est dépourvu, justifié par la production d'une décision de justice ou d'une convention homologuée.

Mariage civil

Un guide et un dossier vous seront remis en mairie.

PACS

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, à partir du 1er novembre 2018, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant soit en mairie soit à un notaire. Voir ci-après pour plus d'informations.

Passeport

Depuis le passage au passeport biométrique, vous devez vous rendre dans une mairie équipée du matériel nécessaire : Cirey-sur-Vezouze ou Blâmont par exemple.

Permis de détention d'un chien dangereux

Le formulaire Cerfa n°13996*01 vous permet de demander la délivrance d'un permis de détention d'un chien susceptible d'être dangereux (de 1ère ou de 2è catégorie). Vous devez adresser la demande, accompagnée des pièces justificatives, à la mairie de votre domicile.

Recensement

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans.

Pièces à fournir :

- une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française),
- un livret de famille,
- un justificatif de domicile, attestation d'hébergement.

Reconnaissance d'enfant

Pièces à fournir : acte de naissance si l'enfant est né, livret de famille et justificatif d'identité du déclarant

Délai : De préférence avant la naissance, pour le choix du nom.

Urbanisme

Entre 5m² et 20m², une déclaration de travaux doit être déposée en mairie. A partir de 20m², un permis de construire est nécessaire.

Depuis cette année, il n'y a plus besoin de déclaration pour les ravalements de façades (attention toutefois à la permission de voirie).

Plus d'infos sur <https://www.service-public.fr/>

La fin des études de développement

Les études liées au projet éolien sont terminées ! Pour rappel, elles ont démarré début 2023 avec la pose du mât de mesure de vent au lieu-dit la Salle de Danse. Se sont alors enchaînées des études naturalistes avec de nombreux inventaires de terrain réalisés par le bureau d'étude Rainette au cours de l'année 2023 et jusqu'à mi-2024. Au total ce sont une cinquantaine de sorties qui ont été réalisées par le prestataire, en journée et en soirée, avec des protocoles très spécifiques permettant l'observation de la flore, des habitats, des oiseaux, des chauves-souris, des mammifères, de l'herpétofaune et des insectes. Ces expertises ont d'ailleurs été menées sur un territoire plus large que la zone d'étude du projet, pour une meilleure prise en compte de la biodiversité à proximité de la zone.

D'autres études ont également eu lieu en 2023 et 2024 telles que l'étude acoustique, basée sur une campagne de mesure réalisée auprès de plusieurs riverains entre fin janvier et début février 2024. L'étude de vent a été menée en continu grâce aux données mesurées et transmises par le mât de mesure. Elles sont d'ailleurs toujours en cours afin d'engranger un maximum de données et ainsi d'affiner l'étude de vent.

Une expertise des peuplements a également eu lieu courant 2024 par un expert forestier. Cette étude a permis de mettre en évidence les différents types de peuplement de la zone d'étude, leur quantité à l'échelle de la zone et à l'échelle du massif des Vosges, la valeur d'avenir du peuplement, la position topographique et la sensibilité vis-à-vis du réchauffement climatique.

Enfin une étude paysagère a été réalisée par le bureau d'étude Corieaulys. Cette étude a mis en évidence les caractéristiques essentielles du paysage et du patrimoine à différentes échelles afin de mesurer la sensibilité vis-à-vis de l'éolien. Cette étude a abouti à des préconisations paysagères qui ont guidé le choix d'implantation des éoliennes. Les effets sur le paysage seront illustrés et évalués au travers de nombreux photomontages réalisés par le cabinet Géophom.



Le schéma d'implantation

Les études étant terminées, le schéma d'implantation définitif du projet a pu être fixé. Il a été présenté à tous les riverains du Val ainsi qu'à ceux des communes limitrophes au cours de la concertation préalable qui a eu lieu du 25 juin au 10 juillet. Le dossier présenté au cours de la concertation préalable est d'ailleurs toujours disponible sur le site du projet éolien, et sur le site de la commune.

Plusieurs paramètres clés ont été pris en compte dans ce travail de définition du schéma d'implantation des éoliennes :

- Les contraintes aéronautiques et les servitudes radioélectriques ;
- Les accès existants ;
- La topographie du site ;
- La distance aux habitations ;
- Le contexte paysager et les enjeux environnementaux.
- Le schéma d'implantation comprend 3 éoliennes de 180m, bout de pale à la verticale. Le projet permettra d'alimenter l'équivalent de 11 000 personnes en électricité décarbonée et locale pendant 30 ans.
- Le dossier de demande d'autorisation environnementale est en cours de rédaction. Il devrait être déposé en préfecture au printemps 2025.

Focus sur les objectifs énergétiques de la France

Un point d'actualité sur les objectifs énergétiques de la France : la programmation pluriannuelle de l'énergie est en cours de révision ! C'est ce document qui fixe les orientations notamment en termes de décarbonation et de développement des énergies renouvelables afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Cette nouvelle PPE fixe des objectifs pour la période 2025-2035.

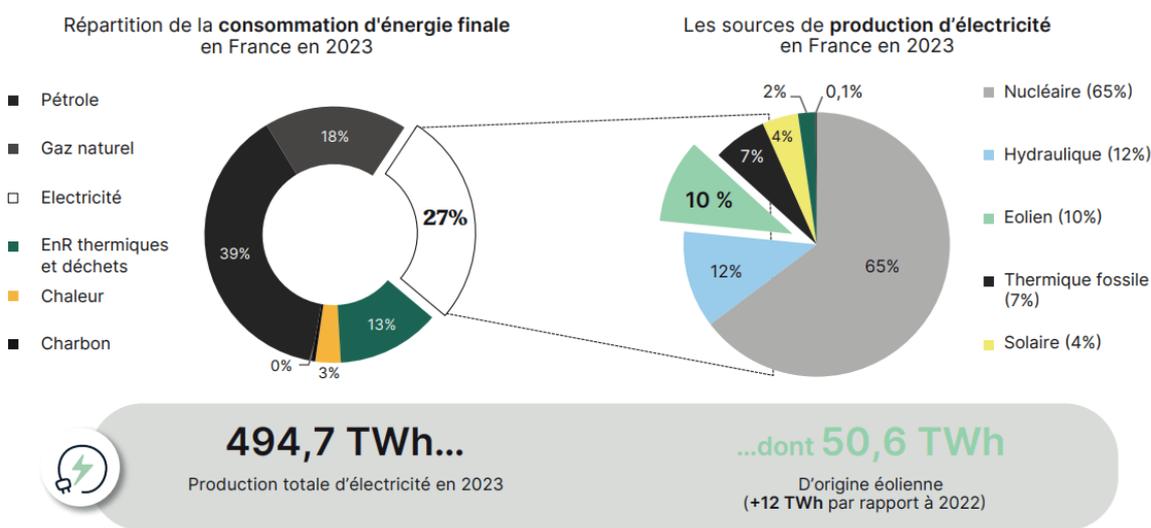


Du point de vue de l'éolien, les objectifs actuels ne sont pas atteints, et la nouvelle PPE prévoit encore une accélération du rythme de développement de l'éolien. Ainsi, la puissance éolienne fixée est de 33 à 35 GW pour 2030, pour une puissance installée aujourd'hui de 22 GW.

Ces objectifs nationaux sont partagés au niveau régional par la région Grand-Est, et par le département de la Meurthe-et-Moselle. Ce dernier a un rôle crucial à jouer afin d'ouvrir le jeu et d'harmoniser la répartition de l'éolien sur le territoire. Alors que certains départements sont saturés, la puissance éolienne installée en Meurthe-et-Moselle représente moins de 3% de celle installée dans le Grand-Est. Le SCoT Sud Meurthe-et-Moselle ne compte que 14 éoliennes, dont les dernières ont été mises en service en 2008.

A noter tout de même, l'éolien est devenue en 2023 la 3ème source de production d'électricité derrière le nucléaire et l'hydraulique. Sur l'année 2023 l'éolien a représenté 10% de la production d'électricité française !

Même si notre production d'électricité est très majoritairement décarbonée, il y a encore des efforts à faire pour supprimer totalement les énergies fossiles de notre mix énergétique : l'électricité ne représente que 27% de notre consommation finale (le reste revenant aux transports, aux industries, aux systèmes de chauffages... pour lesquels le pétrole et le gaz sont encore très présents). Pour cela il faut réduire collectivement notre utilisation de l'énergie, et reporter vers l'électrique les usages qui sont voués à se poursuivre.



Les espèces de notre forêt

Pour affiner les connaissances naturalistes à l'échelle réduite du site d'implantation, un bureau d'études naturalistes indépendant a été missionné : Rainette écologie. Ainsi, l'ensemble des expertises naturalistes ont été réalisées sur un cycle biologique, de février 2023 à avril 2024.

Voici les espèces inventoriées :

Avifaune

1. Pic mar

- **Nom scientifique** : *Dendrocopos medius*
- **Description** : Ce pic a une calotte rouge sur la tête, des plumes noires et blanches sur le dos et les ailes. Il fréquente les forêts de feuillus, surtout les chênes.
- **Habitat** : Forêts de feuillus denses, souvent dans les chênaies.



2. Pic noir

- **Nom scientifique** : *Dryocopus martius*
- **Description** : Plus grand pic d'Europe, entièrement noir avec une calotte rouge chez le mâle. Il se nourrit principalement de fourmis et d'insectes trouvés dans le bois mort.
- **Habitat** : Forêts matures de conifères et de feuillus.



3. Pouillot siffleur

- **Nom scientifique** : *Phylloscopus sibilatrix*
- **Description** : Oiseau insectivore de petite taille, reconnaissable par son chant mélodieux, vert et blanc.
- **Habitat** : Forêts mixtes et feuillues, souvent près de l'eau.



4. Autour des palombes

- **Nom scientifique** : *Accipiter gentilis*
- **Description** : Grand rapace aux ailes courtes et larges, chasseur agile. Il se nourrit de petits oiseaux et de mammifères.
- **Habitat** : Forêts de conifères et mixtes.



5. Bécasse des bois

- **Nom scientifique** : *Scolopax rusticicola*
- **Description** : Oiseau au long bec, cryptique, très difficile à repérer dans la forêt. Se nourrit de vers et d'insectes dans le sol.
- **Habitat** : Forêts humides et marécageuses, souvent dans les sous-bois.



6. Grimpereau des bois

- **Nom scientifique** : *Certhia familiaris*
- **Description** : Petit oiseau brun qui grimpe en spirale autour des troncs d'arbres. Son bec courbé lui permet de chercher des insectes sous l'écorce.
- **Habitat** : Forêts de conifères et mixtes.



7. Pouillot fitis

- **Nom scientifique** : *Phylloscopus trochilus*
- **Description** : Petit oiseau migrateur, insectivore, très actif, avec un chant doux et fluide.
- **Habitat** : Zones boisées et bordures de forêts.



8. Roitelet huppé

- **Nom scientifique** : *Regulus regulus*
- **Description** : Le plus petit oiseau d'Europe, avec une crête jaune sur la tête. Il se nourrit d'insectes et est très actif.
- **Habitat** : Forêts de conifères.



9. Chouette hulotte

- **Nom scientifique** : *Strix aluco*
- **Description** : Chouette de taille moyenne au cri caractéristique, active la nuit, se nourrissant de petits mammifères et oiseaux.
- **Habitat** : Forêts mixtes et parcs urbains.



10. Coucou gris

- **Nom scientifique** : *Cuculus canorus*
- **Description** : Connu pour parasiter les nids d'autres oiseaux en y déposant ses œufs. Son chant est emblématique.
- **Habitat** : Zones boisées, prairies ouvertes.



16. Grive musicienne

- **Nom scientifique** : *Turdus philomelos*
- **Description** : Oiseau bien connu pour son chant varié et mélodieux.
- **Habitat** : Forêts, jardins, parcs.



17. Grosbec casse-noyaux

- **Nom scientifique** : *Coccothraustes coccothraustes*
- **Description** : Oiseau avec un bec très puissant, capable de casser des noyaux.
- **Habitat** : Forêts de feuillus, vergers.



18. Loriot d'Europe

- **Nom scientifique** : *Oriolus oriolus*
- **Description** : Oiseau jaune vif, très difficile à apercevoir malgré ses couleurs vives.
- **Habitat** : Forêts de feuillus, bocages.



19. Merle noir

- **Nom scientifique** : *Turdus merula*
- **Description** : Oiseau commun avec un chant riche. Le mâle est noir avec un bec jaune.
- **Habitat** : Jardins, forêts, parcs.



20. Mésange bleue

- **Nom scientifique** : *Cyanistes caeruleus*
- **Description** : Petite mésange aux couleurs bleue et jaune, très acrobate.
- **Habitat** : Forêts, jardins.



21. Mésange charbonnière

- **Nom scientifique** : *Parus major*
- **Description** : Plus grande des mésanges, avec une calotte noire et un ventre jaune.
- **Habitat** : Forêts, parcs, jardins.



11. Etourneau sansonnet

- **Nom scientifique** : *Sturnus vulgaris*
- **Description** : Oiseau noir irisé avec des taches blanches en hiver. Grégaire, souvent vu en grandes volées.
- **Habitat** : Zones urbaines, campagnes ouvertes.



12. Fauvette à tête noire

- **Nom scientifique** : *Sylvia atricapilla*
- **Description** : Oiseau au chant mélodieux, les mâles ont une calotte noire.
- **Habitat** : Forêts, jardins et parcs.



13. Geai des chênes

- **Nom scientifique** : *Garrulus glandarius*
- **Description** : Oiseau bruyant, reconnu pour ses plumes bleues sur les ailes. Il cache souvent des glands pour l'hiver.
- **Habitat** : Forêts de feuillus, souvent de chênes.



14. Grimpereau des jardins

- **Nom scientifique** : *Certhia brachydactyla*
- **Description** : Semblable au Grimpereau des bois mais préfère les jardins et les zones plus basses.
- **Habitat** : Parcs, jardins, zones boisées.



15. Grive draine

- **Nom scientifique** : *Turdus viscivorus*
- **Description** : Plus grande grive, avec un plumage tacheté et un chant puissant.
- **Habitat** : Forêts claires, prairies arborées.



22. Mésange nonnette

- **Nom scientifique** : *Poecile palustris*
- **Description** : Petite mésange avec une calotte brun foncé.
- **Habitat** : Forêts mixtes, haies.



23. Orite à longue queue

- **Nom scientifique** : *Aegithalos caudatus*
- **Description** : Oiseau minuscule avec une queue très longue par rapport à son corps.
- **Habitat** : Forêts et broussailles.



24. Pic épeiche

- **Nom scientifique** : *Dendrocopos major*
- **Description** : Pic noir, blanc et rouge, commun dans les forêts.
- **Habitat** : Forêts mixtes et feuillues.



25. Pic vert

- **Nom scientifique** : *Picus viridis*
- **Description** : Grand pic vert avec une calotte rouge, il se nourrit souvent de fourmis.
- **Habitat** : Forêts, parcs.



26. Pigeon colombin

- **Nom scientifique** : *Columba oenas*
- **Description** : Petit pigeon gris avec des reflets irisés.
- **Habitat** : Forêts, parcs.



27. Pigeon ramier

- **Nom scientifique :** *Columba palumbus*
- **Description :** Pigeon le plus commun, reconnaissable par les taches blanches sur son cou.
- **Habitat :** Zones agricoles, forêts, villes.



28. Pinson des arbres

- **Nom scientifique :** *Fringilla coelebs*
- **Description :** Oiseau aux couleurs vives, avec des chants variés.
- **Habitat :** Forêts, jardins, parcs.



29. Pouillot véloce

- **Nom scientifique :** *Phylloscopus collybita*
- **Description :** Petit oiseau actif, insectivore, difficile à distinguer du Pouillot fitis.
- **Habitat :** Forêts, buissons.



30. Roitelet à triple bandeau

- **Nom scientifique :** *Regulus ignicapilla*
- **Description :** Petit oiseau de 9 cm environ, pesant 5 à 6 grammes. Le roitelet à triple bandeau se distingue par sa tête ornée de trois bandes distinctes : une bande noire au niveau des yeux, une bande blanche au-dessus, et une crête orangée chez les mâles (jaune chez les femelles). Son dos est verdâtre, et son ventre plus clair.
- Il vit principalement dans les forêts de conifères et de feuillus, il préfère les boisements denses et les sous-bois, mais peut également être observé dans les parcs et jardins.



31. Rougegorge familier

- **Nom scientifique :** *Erithacus rubecula*
- **Description :** Petit oiseau rondouillard de 12 à 14 cm, avec une poitrine et une face orange vif, contrastant avec un plumage brun sur le dos et blanc sur le ventre. Très territorial, surtout en hiver.
- **Habitat :** Présent dans toute l'Europe, il fréquente les forêts, les haies, les parcs et jardins. Il s'adapte bien aux environnements humanisés et est souvent observé près des habitations.



32. Sittelle torchepot

- **Nom scientifique :** *Sitta europaea*
- **Description :** Oiseau trapu de 12 à 14 cm, au dos bleu-gris, avec une poitrine orangée et une bande noire traversant l'œil. Elle est caractérisée par son comportement d'escalade, se déplaçant sur les troncs d'arbres, souvent tête en bas.
- **Habitat :** Elle vit dans les forêts de feuillus et mixtes à travers l'Europe et l'Asie. On la trouve également dans les parcs et jardins arborés.



33. Troglodyte mignon

- **Nom scientifique :** *Troglodytes troglodytes*
- **Description :** Très petit oiseau, mesurant 9 à 10 cm, avec un corps trapu, un plumage brun et finement barré, et une courte queue souvent relevée. Il est reconnu pour son chant puissant, malgré sa taille.
- **Habitat :** Il vit dans une grande variété de milieux, notamment les forêts, les haies, les parcs et jardins d'Europe, d'Asie et d'Amérique du Nord. Il se cache souvent dans les broussailles et sous-bois denses.



1. Grenouille rousse

- **Nom scientifique :** *Rana temporaria*
- **Description :** Amphibien de taille moyenne avec un corps trapu et une peau lisse de couleur brune à rougeâtre, souvent marbrée de taches sombres. La grenouille rousse est terrestre, mais retourne à l'eau pour pondre.
- **Habitat :** Forêts, prairies humides, tourbières et près des plans d'eau. Elle se trouve souvent dans des zones boisées et marécageuses.



2. Grenouilles vertes

- **Nom scientifique :** *Pelophylax esculentus* (groupe d'espèces hybrides)
- **Description :** Groupe d'espèces comprenant plusieurs grenouilles d'aspect similaire, avec un corps vert brillant et parfois des motifs noirs. Elles sont généralement aquatiques et se nourrissent d'insectes et autres petits invertébrés.
- **Habitat :** Étangs, mares, rivières et lacs. Les grenouilles vertes préfèrent les eaux calmes et ensoleillées.



3. Crapaud commun

- **Nom scientifique :** *Bufo bufo*
- **Description :** Amphibien au corps massif et à la peau rugueuse, de couleur brunâtre à grise. Ses yeux ont une teinte cuivrée distinctive. Il se déplace lentement sur terre, mais retourne à l'eau pour la reproduction.
- **Habitat :** Forêts, jardins, prairies et zones humides. Il vit aussi bien en milieu rural qu'urbain.



4. Salamandre tachetée

- **Nom scientifique :** *Salamandra salamandra*
- **Description :** Amphibien terrestre au corps allongé, noir brillant avec des taches jaunes caractéristiques. La salamandre est nocturne et terrestre, mais elle pond ses larves dans l'eau.
- **Habitat :** Forêts humides, principalement les forêts de feuillus, souvent près des ruisseaux et sources.



5. Triton alpestre

- **Nom scientifique :** *Ichthyosaura alpestris*
- **Description :** Petit amphibien, avec un ventre orange vif et un dos plus terne, souvent bleu ou gris. Il présente des crêtes nuptiales spectaculaires chez les mâles durant la saison de reproduction.
- **Habitat :** Lacs, étangs et mares en altitude, généralement dans des zones montagneuses. Les tritons alpestres se trouvent souvent dans des environnements frais.



6. Triton palmé

- **Nom scientifique :** *Lissotriton helveticus*
- **Description :** Petit triton à la peau lisse, avec une coloration brunâtre. Les mâles possèdent une membrane palmée entre leurs orteils arrière durant la saison de reproduction.
- **Habitat :** Mares, étangs, zones humides et parfois les rivières. Ils préfèrent les petites étendues d'eau calme.



Lézard des murailles :

Nom scientifique : *Podarcis muralis*

- Petit lézard de 15 à 20 cm (queue comprise), au corps élancé. Sa couleur varie du brun au gris avec des motifs sombres, et un ventre plus clair (blanc, jaune ou orangé). Il est agile et capable d'autotomie (perte de la queue pour échapper aux prédateurs).

Habitat :

- Présent dans toute l'Europe, il vit dans des milieux variés : zones rocheuses, murs, jardins urbains, prairies et forêts claires. Il apprécie les environnements ensoleillés et chauds.



Petite Tortue (Lépidoptère)

- **Nom scientifique :** *Aglais urticae*
- **Description :** Petit papillon aux ailes orange vif, avec des taches noires et jaunes, et une bordure bleue. Envergure de 45 à 55 mm.
- **Habitat :** Présent dans les prairies, jardins et bois clairs d'Europe et d'Asie. Ses chenilles se nourrissent principalement d'orties.

**Fadet commun (Lépidoptère)**

- **Nom scientifique :** *Coenonympha pamphilus*
- **Description :** Petit papillon brun-ocre, avec une envergure de 28 à 34 mm. Les ailes sont brunes avec une tache oculaire blanche cerclée de noir.
- **Habitat :** On le trouve dans les prairies, friches et zones herbeuses d'Europe. Il apprécie les milieux ouverts et ensoleillés.

**Citron (Lépidoptère)**

- **Nom scientifique :** *Gonepteryx rhamni*
- **Description :** Papillon jaune vif chez le mâle, vert pâle chez la femelle, avec une envergure de 50 à 60 mm. Ses ailes ont une forme caractéristique de feuille.
- **Habitat :** Vit dans les bois clairs, haies et jardins d'Europe. Il se nourrit de nectar et hiberne en tant qu'adulte.

**Myrtil (Lépidoptère)**

- **Nom scientifique :** *Maniola jurtina*
- **Description :** Papillon brun, avec une envergure de 40 à 50 mm. La face supérieure des ailes présente une tache oculaire noire chez le mâle, cerclée d'orange chez la femelle.
- **Habitat :** Très commun dans les prairies, bords de routes et clairières d'Europe et d'Afrique du Nord.

**Vulcain (Lépidoptère)**

- **Nom scientifique :** *Vanessa atalanta*
- **Description :** Grand papillon aux ailes noires avec des bandes rouges et des taches blanches. Envergure de 50 à 65 mm.
- **Habitat :** Se rencontre dans une variété de milieux, des jardins aux forêts, à travers l'Europe, l'Asie et l'Amérique du Nord. Espèce migratrice.

**Lucane cerf-volant (Coléoptère)**

- **Nom scientifique :** *Lucanus cervus*
- **Description :** Gros coléoptère avec de longues mandibules chez le mâle, ressemblant à des bois de cerf. Longueur de 25 à 75 mm.
- **Habitat :** Vit dans les forêts de feuillus et les vieux bois en Europe, souvent près des chênes. Les larves se développent dans le bois en décomposition.

**Cordulégastre bidenté (Odonate)**

- **Nom scientifique :** *Cordulegaster bidentatus*
- **Description :** Grande libellule noire avec des bandes jaunes sur l'abdomen, mesurant entre 80 et 90 mm.
- **Habitat :** Se trouve près des ruisseaux clairs et des zones boisées en Europe. Les larves vivent dans des eaux courantes.

**Chiroptères****1. Noctule de Leisler**

- **Nom scientifique :** *Nyctalus leisleri*
- **Description :** Chauve-souris de taille moyenne, au pelage brun-roux. Elle chasse en vol rapide, souvent en plein ciel.
- **Habitat :** Forêts, parcs et zones ouvertes.

**2. Petit Rhinolophe**

- **Nom scientifique :** *Rhinolophus hipposideros*
- **Description :** Très petite chauve-souris avec un nez en forme de fer à cheval, utilisé pour l'écholocation.
- **Habitat :** Cavités, grottes et granges dans des environnements boisés.

**3. Pipistrelle de Kuhl**

- **Nom scientifique :** *Pipistrellus kuhlii*
- **Description :** Petite chauve-souris avec un pelage brun clair. Très agile en vol, elle chasse les insectes près des zones urbaines.
- **Habitat :** Forêts, jardins et parcs.

**4. Pipistrelle de Nathusius**

- **Nom scientifique :** *Pipistrellus nathusii*
- **Description :** De taille légèrement plus grande que la pipistrelle commune, elle migre sur de longues distances.
- **Habitat :** Forêts, zones humides et parfois près des lacs et rivières.

**5. Sérotine bicolor**

- **Nom scientifique :** *Vespertilio murinus*
- **Description :** Chauve-souris de taille moyenne avec un pelage bicolor (noir dessus et gris-blanc dessous).
- **Habitat :** Zones urbaines et forêts ouvertes.

**6. Sérotine commune**

- **Nom scientifique :** *Eptesicus serotinus*
- **Description :** Grande chauve-souris au pelage brun foncé. Elle chasse souvent autour des lampadaires et en zone urbaine.
- **Habitat :** Zones agricoles, villes et forêts.

**Chiroptères****7. Sérotine de Nilsson**

- **Nom scientifique :** *Eptesicus nilssonii*
- **Description :** De taille moyenne, elle a un pelage brun foncé avec un dessous plus pâle.
- **Habitat :** Forêts et zones ouvertes en montagne.

**8. Grand Murin**

- **Nom scientifique :** *Myotis myotis*
- **Description :** La plus grande des chauves-souris d'Europe, avec un corps robuste et des ailes larges. Elle se nourrit principalement de gros insectes.
- **Habitat :** Cavernes, grottes et bâtiments anciens.

**9. Murin à moustaches**

- **Nom scientifique :** *Myotis mystacinus*
- **Description :** Petite chauve-souris avec un pelage brun foncé et des moustaches distinctes.
- **Habitat :** Forêts mixtes, parcs et jardins.

**10. Murin à oreilles échancrées**

- **Nom scientifique :** *Myotis emarginatus*
- **Description :** Chauve-souris de taille moyenne avec des oreilles présentant une échancrure visible.
- **Habitat :** Granges, grottes, bâtiments anciens et forêts.

**11. Murin d'Alcathoe**

- **Nom scientifique :** *Myotis alcathoe*
- **Description :** Espèce de petite taille, discrète et récemment découverte. Elle est très difficile à observer.
- **Habitat :** Forêts humides, souvent près des cours d'eau.



12. Murin de Brandt

- **Nom scientifique** : *Myotis brandtii*
- **Description** : Espèce de petite taille, semblable au Murin à moustaches, mais avec des détails distincts au niveau de la dentition.
- **Habitat** : Forêts mixtes, cavernes et granges.

**13. Murin de Daubenton**

- **Nom scientifique** : *Myotis daubentonii*
- **Description** : Chauve-souris de taille moyenne, elle chasse près de l'eau, capturant des insectes au ras de la surface.
- **Habitat** : Plans d'eau, rivières, forêts riveraines.

**14. Oreillard gris**

- **Nom scientifique** : *Plecotus austriacus*
- **Description** : Chauve-souris aux grandes oreilles disproportionnées, elle est très discrète et chasse dans les prairies et forêts ouvertes.
- **Habitat** : Zones agricoles, prairies et bois clairs.

**15. Oreillard roux**

- **Nom scientifique** : *Plecotus auritus*
- **Description** : Semblable à l'oreillard gris, mais avec un pelage plus roux et des oreilles encore plus grandes.
- **Habitat** : Forêts mixtes, parcs et jardins.

**16. Pipistrelle pygmée**

- **Nom scientifique** : *Pipistrellus pygmaeus*
- **Description** : La plus petite des pipistrelles et de conifères à travers l'Europe, préférant les zones boisées denses.
- **Habitat** : Forêts humides, bordures de rivières et étangs.

**Cerf élaphe**

- **Nom scientifique** : *Cervus elaphus*
- **Description** : Grand cervidé, mesurant jusqu'à 1,2 m au garrot pour les mâles, avec des bois ramifiés. Le pelage est brun rougeâtre en été et brun grisâtre en hiver.
- **Habitat** : Présent dans les forêts, prairies et zones montagneuses d'Europe, d'Asie et d'Amérique du Nord. Il fréquente les forêts mixtes et les clairières.

**Écureuil roux**

- **Nom scientifique** : *Sciurus vulgaris*
- **Description** : Petit rongeur arboricole, avec une queue en panache. Son pelage est roux, bien que sa teinte varie selon la saison et la région. Il mesure environ 20 à 25 cm, sans la queue.
- **Habitat** : Vit dans les forêts de conifères et de feuillus en Europe et en Asie. On le retrouve aussi dans les parcs urbains.

**Hérisson d'Europe**

- **Nom scientifique** : *Erinaceus europaeus*
- **Description** : Petit mammifère nocturne avec des épines sur le dos, mesurant environ 20 à 30 cm. Lorsqu'il est menacé, il se roule en boule.
- **Habitat** : Il habite les forêts, les jardins et les parcs dans une grande partie de l'Europe et de l'Asie occidentale.

**Mammifères, les espèces de nos forêts****Martre des pins**

- **Nom scientifique** : *Martes martes*
- **Description** : Mammifère carnivore élancé, mesurant environ 45 à 55 cm (sans la queue), avec un pelage brun foncé et une tache jaunâtre sur la gorge.
- **Habitat** : Se trouve dans les forêts mixtes et de conifères à travers l'Europe, préférant les zones boisées denses.

**Blaireau européen**

- **Nom scientifique** : *Meles meles*
- **Description** : Mammifère trapu, avec un pelage gris et une tête blanche marquée de bandes noires. Il mesure entre 60 et 90 cm, avec une queue courte.
- **Habitat** : Présent dans les forêts, prairies et bocages d'Europe. Il creuse des terriers complexes appelés "blayères".

**Chevreuil européen**

- **Nom scientifique** : *Capreolus capreolus*
- **Description** : Petit cervidé, mesurant jusqu'à 75 cm au garrot, au pelage brun-roux en été et gris-brun en hiver. Les mâles ont de petits bois.
- **Habitat** : Vit dans les forêts mixtes, prairies et champs cultivés à travers l'Europe. Il est très adaptable et souvent présent près des zones habitées.

**Mammifères, les espèces de nos forêts****Fouine**

- **Nom scientifique** : *Martes foina*
- **Description** : Mammifère carnivore de taille moyenne, ressemblant à la martre, mais avec une tache blanche sur la gorge. Il mesure environ 40 à 50 cm, sans la queue.
- **Habitat** : S'adapte bien aux milieux urbains et ruraux, et vit dans les forêts, les granges, les greniers ou les vieux bâtiments en Europe.

**Renard roux**

- **Nom scientifique** : *Vulpes vulpes*
- **Description** : Carnivore de taille moyenne, au pelage roux avec une queue touffue, mesurant environ 60 à 90 cm (sans la queue). Il est connu pour sa grande adaptabilité.
- **Habitat** : On le trouve dans une grande variété d'habitats : forêts, prairies, zones agricoles et même villes, à travers l'Europe, l'Asie et l'Amérique du Nord.

**Sanglier**

- **Nom scientifique** : *Sus scrofa*
- **Description** : Gros mammifère omnivore avec un pelage épais brun noirâtre. Les mâles peuvent peser jusqu'à 150 kg ou plus, avec des défenses apparentes.
- **Habitat** : Il vit dans les forêts d'Europe, d'Asie et d'Afrique du Nord, mais fréquente également les zones agricoles à la recherche de nourriture.



Notre association a organisé des sorties en journée et demi-journée, randonnées avec repas de printemps et d'automne, sorties raquettes, sorties vélos et séjour.

Le 22 septembre, le Club Vosgien et la commune de Val-et-Châtillon étaient au rendez-vous des journées du patrimoine. 15 participants à la randonnée découverte des roches d'Achiffet et des fontaines du village.

Le 23 avril, nous avons inauguré les 2 passerelles à la Scierie de Machet posées en 2022, qui ont été subventionnées par la CCVP, représentée par son président Philippe Arnould.

Le 12 mai, la deuxième marche populaire organisée sur le territoire de Val-et-Châtillon. Les 3 parcours de 5, 8 et 13 km ont été empruntés par 118 marcheurs. 120 personnes ont participé au repas.

Le 8 septembre, lors de rando de Vezouze en Piémont, 3 accompagnateurs de notre association ont encadré une marche de 20 km au départ de Bertrambois.

Le 4 septembre, beau succès pour notre traditionnelle journée détente, qui est ouverte à tous les membres de notre association. Les 3 parcours proposés, 11, 5 et 3 km, ont permis à 55 marcheurs de fouler les sentiers autour de la Boulaie. Après l'effort, 80 convives ont apprécié le repas préparé par des bénévoles.

Une dizaine de bénévoles participent tout au long de l'année à l'entretien et au balisage de nos 320 km de sentiers. Avec le renfort ponctuel d'un groupe de 6 personnes du FAS de Blâmont.

Une douzaine de bénévoles entretiennent l'intérieur et l'extérieur du refuge de la Boulaie tous les jeudis. La location du refuge reste constante.

Le nombre d'adhérents reste stable. L'association compte 171 adhérents et 18 membres composent le comité. Le Comité et son Président vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2025.

Yves Migos



Les talamalous devant l'abri de la Croix Collin



Inauguration de la passerelle scierie Machet



Bois de chauffage pour le refuge



Journée détente à la Boulaie



2ème marche populaire, salle des fêtes de Val-et-Châtillon

Marche du patrimoine

Le dimanche 22 septembre, la marche du patrimoine, organisée par le Club Vosgien de la Vezouze et la commune, est partie de la salle des fêtes.

Le parcours de 5 km a débuté par la visite de l'exposition pour les 250 ans de l'église Saint-Laurent.

Les marcheurs ont ensuite rejoint la forêt et suivi le parcours des roches d'Achiffet, commenté par Yves Migos.

Arrivés au cimetière, Thierry Culmet a commenté les plaques d'Alfred Renaudin et de la géolocalisation des morts pour la France.

La groupe a ensuite sillonné quelques rues du village, afin de découvrir les fontaines en eau et les fontaines fleuries datant, pour la plupart, de 1899.

Arrêt en fin de parcours, au Musée du Textile pour une visite commentée par les bénévoles, et avec la mise en route de plusieurs machines à tisser.

La marche s'est terminée à la salle des fêtes devant le verre de l'amitié, offert par la commune.

Une exposition photos, des espèces d'animaux qui habitent dans la forêt communale, était mise en valeur dans la salle des fêtes.



Fête du Village



La brocante du 15 août, organisée par la Pétanque du Renard, a reçu 23 exposants qui ont étalé leurs articles sur 153 mètres. Diverses activités ont eu lieu dans le parc, organisées par plusieurs associations du village : promenades à poney, parcours d'aventure, tir à l'arc, jeux en bois... La restauration de midi a été menée de main de maître par la Pétanque du Renard et l'Association de chasse. L'association des parents d'élèves a fait des crêpes et des gaufres. Un camion pizza et un food truck ont assuré, le soir, plus de 300 repas. La soirée s'est terminée par un feu d'artifice offert par la commune.



Mémoires du textile

Nous avons reçu 450 personnes, dont 400 pour la visite du musée. Nous avons fait des ouvertures à la demande représentant 120 visiteurs, dont une en avril.

100 personnes hors concert et exposition en mai, 60 en juin, 40 en juillet, 115 en août (dont 105 le 15 août), 15 en septembre et 50 en octobre.

L'ouverture d'avril, et pour le restant, ouverture à la demande d'une association.

Le concert donné par l'école de musique de Dombasle (2 groupes : Rock Climbers et We're Passengers), eut un franc succès, au mois de mai avec 55 auditeurs. Par contre pour le karaoké animé par l'Association Miniat'Expo Rat Bleu du 23 octobre, nous n'avons eu personne et nous étions déçus pour les intervenants, de plus c'était gratuit.



2 artistes ont exposé des peintures et des sculptures, dans la galerie. L'exposition de maquettes (bateaux, avions, trains) et l'évocation de la ligne Paris/Strasbourg, avec l'exposition d'une couchette SNCF, uniformes, oblitérateur, etc..., 130 personnes. L'accès aux expositions était gratuit. Le musée Mémoires du Textile a fermé ses portes pour 2024, mais prépare l'année 2025. Un groupe de visiteurs pour avril et un car pour mai, sont annoncés. Des contacts ont été pris pour des expositions, dont une ayant un thème historique, à confirmer.

Publié par les Éditions La Liseuse de Dombasle-sur-Meurthe, un livre de Salvatore GEUSA sur "Les cités ouvrières de Lorraine". Nous trouvons, pages 182 à 185, un article sur notre ville et des photographies des Cités rue Morval. Des articles sur Cirey-sur-Vezouze, page 160 Cité de la Ladrerie et de la rue Poincaré, pages 234 et 235 des Cités Mazerand et de la rue Joffre.

Les éditions Gérard Louis, D. R.L-F. 54670 Custines, ont imprimé le livre, "Au confluent de l'Art et de l'industrie". La page 36 parle de "La Société Cotonnière de Lorraine de Val-et-Châtillon au début du XXe siècle", ce livre a été imprimé en septembre 2023.

15 août : Les associations et autres désirant présenter leurs travaux au musée Mémoires du Textile sont cordialement invitées à se faire connaître par courrier postal, afin d'organiser et de disposer les tables.

Nous avons modifié les tarifs de Mémoires de Textile, ceux-ci n'avaient pas bougé depuis la création en 1995.



Les nouveaux tarifs sont :

- Individuels 10 €
- Enfants moins 12 ans et scolaires jusqu'à 16 ans : gratuit
- Scolaires plus de 16 ans et apprentis : 1 €
- Personnes titulaires d'une carte d'invalidité et étudiants avec justificatif : 5 €
- Groupe (à partir de 12 personnes) 5 € par personne
- Groupe de + 20 personnes : tarifs pour le groupe 80 €
- Toutes les visites sont guidées, durée 1h30.

L'adhésion à Mémoires du Textile reste à 5 €, et donne toujours droit à une entrée au musée.

De nouvelles cartes seront imprimées en 2026, et porteront des mentions complémentaires, courriel et date de naissance, afin d'être exploitées informatiquement. Reste à savoir si le n° fiscal sera retenu pour enregistrer les adhérents dans l'ordinateur ou le n° Insee. Nous en parlerons à la prochaine assemblée générale en 2025. L'adresse postale deviendra facultative, si nous avons l'adresse courriel.

L'équipe de Mémoires du textile se compose de trois membres actifs. L'absence prolongée de l'un de ses membres risque de compromettre le bon fonctionnement du musée. Une étude avec audioguide et vidéo serait trop onéreuse pour notre musée. Deux ou trois personnes venant nous renforcer, soit un dimanche après-midi, soit un jeudi après-midi, seraient les bienvenues. Une partie de la visite se fait à l'intérieur du bâtiment, et en extérieur, si le temps le permet, dans le parc, à la demande des visiteurs lors de la réservation. Faute de bénévoles et d'argent pour créer un emploi à temps très partiel, notre avenir est incertain. Les machines centenaires que nous exposons, en plus de leur valeur sentimentale, représentent une petite fortune par leur rareté.

François Fournier



Votre
nouveau
guide



Ci-contre : visite du sous-préfet de Lunéville, monsieur Adrien GAUBERT, et de monsieur REYMOND, secrétaire général adjoint, le 11 juillet 2024

Les enfants du CLAS découvrent le Musée du Textile

Les enfants du CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité) ont invité des résidents du 3HSanté, avec lesquels ils partagent des activités en cours d'année, à les rejoindre pour découvrir le musée textile du village.

La visite débute par l'exposition « Trains de légendes, en voyage » de l'association Miniat'Expo Du Rat Bleu. Les enfants ont pu voyager dans l'univers du modélisme ferroviaire.

Dans un deuxième temps, les enfants ont vu les machines s'animer, pour leur expliquer toutes les étapes de fabrication de la balle de coton au tissu final. Le tout présenté par François Fournier, président du Musée du Textile, accompagné de M. Brimon. Motivés et intéressés, les enfants n'ont pas hésité à poser de nombreuses questions. La visite s'est terminée par un goûter, puis chaque enfant est reparti avec une pochette souvenirs de ce bel après-midi au musée.



Ishta Croc Blanc

Créée en 2003, l'association Croc Blanc s'intéresse particulièrement à la culture amérindienne d'Amérique centrale. Par des ateliers et des animations, elle tente de rendre accessible aux enfants accueillis cette culture riche en philosophie et en lien avec la terre.

Présente depuis sa création sur le territoire, c'est depuis 2020 qu'elle s'est concrètement installée à Val-et-Châtillon, avec son local associatif et son campement de tipis.

En 2024, au bout de six années d'accueil de différents publics scolaires et centres de loisirs, le bilan de l'association révèle un grand intérêt de nos jeunes pour la culture amérindienne, qui ne se dément pas sur le long terme.



L'association reste avant tout une association locale, dont les membres bénévoles apprécient de participer à la vie communale : Halloween, fête patronale, ateliers et animations avec des enfants de Val-et-Châtillon, ou encore au travers de partenariats avec l'école, comme le tir à l'arc proposé aux enfants scolarisés à Cirey-sur-Vezouze sur une douzaine de matinées.

Les projets d'accueil et d'animation sont sans cesse en évolution, avec l'idée in fine de pouvoir recréer une réelle ambiance western et amérindienne sur le camp indien.

Également, un futur projet d'école de tir à l'arc destinée aux plus jeunes est en réflexion. Le constat est que la pratique du tir à l'arc intéresse principalement les primaires et collégiens, les adultes s'orientant, eux, plus facilement vers les compagnies de tir à l'arc de Sarrebourg ou Lunéville.

La volonté de proposer la pratique du tir à l'arc aux plus jeunes est de leur offrir l'opportunité de découvrir un sport qui se pratique individuellement, dans un cadre sécurisé.

Lionel FRAPPART

Site web : <http://www.campindien.com>

email : contact@campindien.com

tél : 06 71 23 34 03



Séjour de fin d'année au camp amérindien Croc Blanc, pour les enfants du CLAS

Cette 3ème année de CLAS (Contrat local d'accompagnement à la scolarité), riche en activités aussi bien créatives que culturelles, s'achève pour les enfants au camp amérindien Croc-Blanc situé à Val-et-Châtillon à l'orée de la forêt.

Le repas confectionné par les enfants a été très apprécié. Pour la soirée, le jeu du Loup-garou, plébiscité par tous, était animé par Guilhem et Théo.

Tous les enfants se sont bien endormis sous les tipis.

Le lendemain, Lionel a proposé la création de sacs à médecine le matin et l'après-midi, des danses et jeux amérindiens. Ce séjour s'est terminé par un goûter avec les parents.



AAPPMA Le Roseau de la Haute Vezouze

Environ 90 pêcheurs se sont affrontés lors du concours organisé par l'association « Le Roseau de la Haute Vezouze », le 14 avril 2024 à l'étang communal. La compétition s'est déroulée en quatre manches, au fil d'une belle journée ensoleillée. Ce sont 150 kg de truites dont 50 kg de gros salmonidés qui ont été déversés dans l'étang en début de matinée par les membres du RHV.

Anthony Batiste a remporté le concours avec 15 truites. Jean-Paul Juszcak a gagné le lot de la plus grande truite avec une pièce de 57 centimètres.

Le concours de pêche des familles organisé par l'association Le Roseau de la Haute Vezouze à l'étang communal a réuni une quarantaine de mordus. Parmi eux, beaucoup d'enfants. Ils ont disputé quatre manches au fil de la journée.

7 membres de l'association de pêche Le Roseau de la Vezouze et deux bénévoles qui ont procédé au nettoyage du ruisseau Le Val, sur 200 mètres, qui longe l'étang communal.

Les arbres entravant la libre circulation du cours d'eau et les berges envahies de broussailles ont été enlevés et nettoyés. Des autres journées seront programmées cette année.

La société de pêche a la gestion de l'étang communal par le biais d'une convention avec la commune. Elle se charge de l'entretien des berges de l'étang, du ruisseau Le Val et de l'alevinage.

Les espaces verts et les sentiers en périphérie de l'étang sont entretenus par les services techniques communaux.



Sur les traces de Phileas Fogg pour des scouts strasbourgeois



Durant leur camp d'été, les jeunes Alsaciens ont construit puis essayé des radeaux sur l'étang communal.

Du 18 au 23 août 2024, la compagnie de scouts de la IV^e Strasbourg était à Saint-Sauveur pour leur traditionnel camp d'été. Une activité était aussi organisée à l'étang communal de Val-et-Châtillon.

Construisant leurs activités toujours à l'aide d'un imaginaire, le thème du camp était cette année un livre de Jules Verne, *Le tour du monde en 80 jours*. Après avoir suivi le personnage principal Phileas Fogg durant toute la semaine dans son périple, il était temps de "rentrer" à Londres en traversant l'Atlantique. Et pour illustrer ce voyage quoi de mieux que de faire vivre cette traversée aux guides !

Construction de radeaux la matinée, course de radeaux l'après-midi : voici ce qui constitua le programme du mercredi sous un grand soleil.

« Un grand merci à la mairie du Val pour nous avoir permis de vivre cette expérience hors du commun », soulignait Bleuenn de Gasquet, cheftaine de compagnie de la IV^e de Strasbourg.

Une saison sous le signe de la sécurité.

Le sujet étant de plus en plus d'actualité, il nous a semblé nécessaire de vous communiquer les mesures de prévention mises en place qui se sont renforcées ces dernières années.

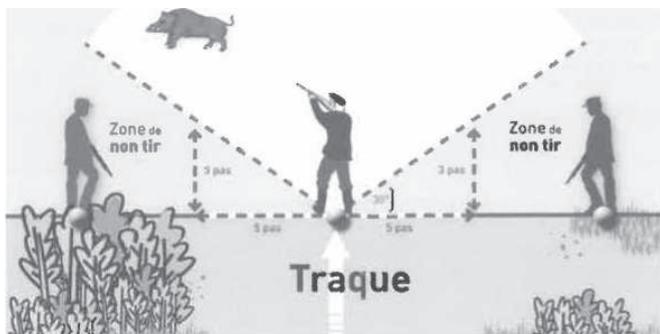
La prudence est notre règle à chaque sortie. Une bonne préparation est importante. Après rassemblement du groupe (le rond), tout ce qui doit être respecté est communiqué. L'attention est demandée aux participants.

Chaque chasseur doit être porteur d'un vêtement fluorescent de couleur orange-rouge, d'un permis de chasse valide et d'une attestation d'assurance.

Les panneaux « Chasse en cours » sont implantés sur tous les axes de voiries concernés.

Pendant les déplacements, l'arme doit être déchargée.

Une fois au poste, nous devons nous mettre en rapport avec nos voisins, banaliser notre angle de tir de 30°, 5 pas à droite, 5 à gauche, et 3 pas vers l'avant. Les jalons (piquets) sont présents pour bien marquer notre zone de tir.



Le tir doit être de courte distance. Ne jamais tirer, assis sur son siège.

Les traqueurs signent le début de la battue par 1 coup de trompe et 3 coups pour la fin de celle-ci.

Les chasseurs attendent leur chef de ligne pour rendre compte de ce qu'ils ont vu.

A noter que depuis plusieurs années, les chasseurs doivent suivre une remise à niveau décennale portant sur les règles de sécurité.

Une diffusion du calendrier des battues est présente en mairie dès septembre.

Une nouvelle saison de chasse est en cours, elle ne sera réussie que si les consignes de sécurité et de prudence sont respectées. Et n'oublions pas également la courtoisie envers les promeneurs.

Le 15 août 2024.

Nous avons eu le plaisir de faire partie des manifestations du 15 août. Trois journées intenses, mais oh combien gratifiantes.

Merci à toute l'équipe.

Tous les membres de l'association des chasseurs de Val-et-Châtillon vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2025.

Le président Michel BLAISE.

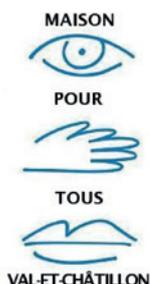
« La Chevauchée Étoilée »

Une nouvelle association a vu le jour dans la commune. « La Chevauchée Étoilée », présidée par Laurène Kanger, propose des balades équestres sur les chemins et sentiers de la forêt communale. Une concertation a eu lieu au préalable avec la mairie, les services de l'ONF, le club Vosgien de la Vezouze et l'association de chasse afin de bien définir les parcours possibles. Les sorties équestres se font les samedis et dimanches sur réservation.

Email : lachevaucheeetoilee@hotmail.com

<https://www.facebook.com/profile.php?id=61557034213920>





La Maison Pour Tous, c'est 64 adhérents dont la moitié habite Val-et-Châtillon, pour l'autre moitié, ils viennent de Frémonville, Tanconville, Cirey, Bertrambois, Saint-Sauveur, Avricourt 57 et Réchicourt-le-Château.

Les mercredis de 14h à 18h, une bonne vingtaine de personnes des « jeux de l'amitié » se réunissent à la « buvette » de la salle des fêtes pour jouer aux cartes et autres jeux de société, et pour passer un bon moment de convivialité. L'après-midi se termine avec un goûter.

Les mardis de 14h à 17h, au local de la MPT, les joueurs de scrabble se triturent les méninges pour faire des scrabbles ou le plus de points possible suivant les tirages.

Les nouveaux joueurs sont les bienvenus.

La chasse aux œufs et Halloween sont organisés en partenariat avec la Mairie et le club de Pétanque « les Renards du Val » au profit des enfants du village.

Pour 2024, les activités ont été les suivantes :

- Le mercredi 10 janvier, le club de l'amitié a fêté les « Rois », le doyen de la commune M. PATRICIO était l'invité d'honneur.

- Le dimanche 24 mars après-midi, loto de printemps où plus de 100 joueurs ont participé. Les bons d'achats, les paniers garnis et autres lots ont ravi les gagnants.

- Le mercredi 27 mars, les conditions climatiques étant défavorables, c'est dans la salle des fêtes qu'a eu lieu la « chasse aux œufs » organisée conjointement avec la Mairie et le club de Pétanque.

Les 24 enfants du village ont dû résoudre des énigmes afin de pouvoir trouver le « Trésor ». Pour clôturer l'après-midi, les enfants ont partagé un bon goûter.



- Le dimanche 28 avril à midi, 34 personnes ont dégusté le « baeckeoffe ».

- Le dimanche 7 juillet, brocante annulée, très peu d'inscriptions.

- Le jeudi 15 août soir, pour la fête du village, 54 convives ont apprécié le repas et l'animation, sans compter qu'ils ont profité du super feu d'artifice offert par la Mairie.

- Le samedi 7 septembre soir, loto d'automne où des bons d'achats et autres lots ont enchanté les gagnants.

- Le jeudi 31 octobre, 26 enfants du village ont arpenté les rues de la commune pour récolter des bonbons auprès des habitants, les enfants sont revenus à la salle des fêtes pour partager un goûter et jouer au loto offert par la Mairie, le club de pétanque « les Renards du Val » et la MPT. Les enfants sont repartis contents de leur après-midi.

- Le dimanche 10 novembre, bourse aux jouets. Très peu d'exposants, mais beaucoup de visiteurs qui sont repartis avec des articles à très bas prix.

Nos manifestations prévues pour 2025, sont :

- 2 lotos
- 1 brocante + autres manifestations dans le parc
- Repas à thèmes
- Repas dansant le 15 août
- Bourse aux jouets

- Marché de Noël

- Chasse aux œufs

- Halloween

Toutes les personnes qui désirent nous rejoindre, seront les bienvenues.

Tous les adhérents de la Maison Pour Tous vous souhaitent une bonne année 2025 et surtout prenez soin de vous et de vos proches.

Pour la MPT
Le Président M. DUMAND



HALLOWEEN

L'atelier Citrouille s'installe à Val-et-Châtillon

Pour la troisième année, Croc Blanc a proposé son atelier Citrouille aux enfants de Val-et-Châtillon ou en vacances dans la commune.

Cette rencontre s'est déroulée par une belle journée de vacances d'octobre, avec cette année quelques résidents de l'EHPAD de Cirey, venus eux aussi participé à l'atelier citrouille en compagnie des seize enfants présents.

L'atelier suscite toujours beaucoup d'entrain chez nos enfants, qui font preuve de beaucoup d'imagination.

Cet atelier est encadré par Croc Blanc, assisté de Théo et Ismaël, deux collégiens venus au secours des plus jeunes dans leur projet de décoration, sans oublier les parents volontaires pour accompagner nos apprentis sculpteurs de citrouilles.



En fin d'après-midi, l'atelier s'est clôturé autour d'un goûter pris tous ensemble et agrémenté d'une distribution de friandises pour le plus grand bonheur de tous.

C'est avec de grands sourires, que tous se sont quittés avec la promesse de se retrouver l'année prochaine.

Initialement programmé avec l'aide la commune, le projet connaît un bel essor depuis 2022. Toutefois, il a été un peu compromis par la météo compliquée de cet été, et le manque de citrouilles et Potirons. C'est sans compter sur les ressources de Michel, l'un des bénévoles de l'association, qui a su faire jouer ses relations auprès d'autres jardiniers, et sauver l'atelier citrouille de cette année.



Pour Halloween, vingt-six enfants du village ont été divisés en six groupes encadrés par des adultes pour sillonner les rues du village en frappant aux portes des habitations scandant la formule magique « un bonbon ou un sort ». Les petits sorciers et sorcières ont ainsi récolté bonbons et friandises.

Ensuite, les petits ensorceleurs se sont retrouvés à la salle des fêtes pour apprécier un goûter suivi d'un loto offert par la municipalité, le club de pétanque Les Renards du Val et la Maison pour tous.





La fin de 2024 a été marquée par le 80ème anniversaire de la disparition, le 7 novembre 1944, d'Alfred Renaudin avec une conférence-hommage donnée à la salle des fêtes le 16 novembre devant une vingtaine de personnes.

En cette 12ème année de vie, l'association a de nouveau beaucoup œuvré sur le secteur apportant une offre culturelle gratuite et ouverte à tous en lien avec l'art et les artistes lorrains. Il est regrettable que tous ces événements n'attirent que peu de public malgré la qualité des interventions et le talent des conférenciers.

L'assemblée générale ordinaire :

L'assemblée générale s'est tenue le 29 février, date anniversaire de la naissance de René Veillon, figure locale bien connue mais surtout artiste contrarié, à la salle des fêtes en présence d'une vingtaine de membres. Composée de 91

membres (en baisse de 4 adhésions) principalement situés hors secteur géographique, l'association a proposé différentes manifestations.

La cotisation reste toujours fixée à 10 €. Un don est également possible avec établissement d'un reçu fiscal. Le comité a remercié la Municipalité pour le prêt gratuit de la salle des fêtes mais n'a pas sollicité, comme depuis 2020, de subvention communale.

Le Conseil d'Administration a été réélu pour 2 ans et se compose de 6 membres : Olivier Bena, président, Henri Hard, vice-président, Josiane Tallotte, secrétaire, Josiane Ehrlé, trésorière, Jean-Luc Michel et Régis Chomel de Jarnieu, membres.

Des conférences :

Plusieurs conférences ont été données : Dominique Lacorde, historien et héraldiste, sur « **Pierre-Dié Mallet (1895-1976)** », Dorine Traon, étudiante en Master 2 patrimoine, art et histoire à l'Université Nancy 2, sur « **Trésors cachés : les carnets de croquis des frères Voirin conservés au Musée des Beaux-Arts de Nancy** ». Olivier Bena a donné une conférence sur « **Léon Barotte (1866-1933), peintre de l'arbre** » à la Maison de la Forêt à St-Sauveur mais aussi sur « **Alfred Renaudin (1866-1944) : les couleurs de la Lorraine** », à l'occasion du 80ème anniversaire du décès de l'artiste-peintre.

La sortie « Sur les traces d'Alfred Renaudin » :

Comme chaque année, à l'approche de la date anniversaire de l'artiste-peintre, ses amis se sont réunis au cours d'une journée « Sur les traces d'Alfred Renaudin ». A quelques jours du week-end Art nouveau à Nancy, c'est cette thématique qui a retenu l'attention de l'association.

Même si Renaudin a vécu à cette époque, il ne s'est jamais inspiré de ce style bien qu'amoureux de la nature qui compose souvent ses œuvres.

La matinée a débuté par une visite guidée de la magnifique Villa Majorelle, construite de 1901 à 1902 et pièce maîtresse architecturale du style lié à l'Ecole de Nancy. Classée monument historique, elle accueille un ensemble particulièrement remarquable issu de grands maîtres de l'époque comme Henri Sauvage, Louis et Jacques Majorelle, Jacques Grüber, Alexandre Bigot, ...

Puis, s'est enchaînée une déambulation dans les rues du quartier Thermal à la découverte des maisons de style Art nouveau jusqu'à un détour rue Pasteur où se trouve la villa Ambiel qui fut la résidence d'été d'Alfred Renaudin et de sa famille à partir de 1906.

Après le déjeuner, les 22 participants ont rejoint le musée de l'Ecole de Nancy qui était autrefois la mai-



L'art et les artistes lorrains au cœur des conférences



L'Art nouveau a rythmé la journée
« Sur les traces d'Alfred Renaudin ».

son de campagne d'Eugène Corbin, grand mécène et collectionneur. Outre les jardins où se trouvent un monument funéraire et un aquarium, l'intérieur regorge de pièces somptueusement meublées dont le lit « Aube et crépuscule » d'Emile Gallée ou la banquette « Kronberg », dite « au mineur », d'Eugène Vallin. De même, les vitrines présentent une collection de verreries et bien d'autres richesses artistiques. En juin 2025, la sortie aura lieu à Commercy dans la Meuse.

Des ateliers artistiques :

Initiation à l'aquarelle :

Fin avril, la Maison de la Forêt a offert son cadre idyllique pour accueillir un stage d'aquarelle animé par Thierry Marié, venu de Senones. Proposé et financé par l'association, 12 participants ont bénéficié des

compétences de l'aquarelliste pour découvrir et s'initier à ce style de peinture réputé difficile. Tout au long de l'après-midi, les artistes en herbe ont observé et acquis des gestes techniques qu'ils ont ensuite réinvestis sur le papier.

Divers exercices pratiques ont été mis en œuvre dont une étude sur un paysage montagneux. Il faut parfois 999 essais pour obtenir un résultat correct au 1000ème !

Les principales caractéristiques de l'aquarelle sont la transparence et la luminosité. Elle se travaille par superpositions successives de couleurs translucides. C'est une des techniques les plus utilisées en illustration qui permet des combinaisons de couleurs astucieuses et éclatantes.

Alfred Renaudin a réalisé de

nombreuses aquarelles dans sa jeunesse et ses premières années de vie artistique notamment à travers le thème de fleurs.

Atelier poterie pour les enfants :

A l'initiative de l'association, 11 enfants sur 20 places pourtant disponibles, de 6 à 12 ans, issus de la Comcom et même de Paris, ont participé à un après-midi poterie gratuit à la Maison de la Forêt.

Animé par Régine Lehner, potière de « J'aime la terre » de Walscheid, les petits artistes en herbe ont suivi les conseils avisés de la lauréate 2024 du concours « 101 Femmes de Matignon » avec grande application.

En cet été rythmé par les Jeux Olympiques de Paris, c'est tout naturellement ce thème qui a été retenu pour l'occasion : la réalisation de *Phryge*, la célèbre mascotte de l'événement.

Après avoir signé leur œuvre, les enfants ont également ajouté quelques décorations et déposé une couche d'engobe, un revêtement mince à base d'argile délayé et coloré.

A l'issue des deux semaines de séchage, une première cuisson à 980 °C sera opérée puis une seconde à 1 250 °C pour l'émaillage. Cette initiation leur a beaucoup plu tout comme à leurs parents ou grands-parents leur ayant prêté main forte.



Observation et exercices pratiques au cœur de l'après-midi aquarelle.



Deux cuissons à 980°C et 1 250°C ont été opérées pour finaliser les créations.

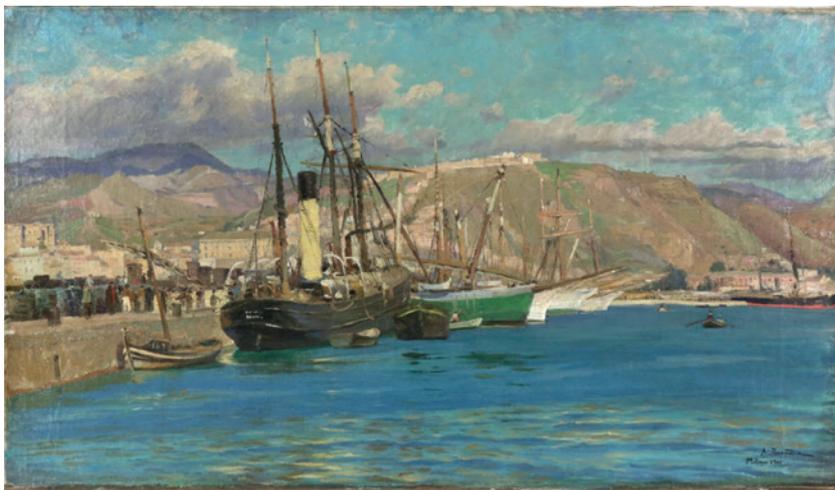
Le suivi du marché de l'art concernant l'œuvre d'Alfred Renaudin :

Le suivi des ventes par des particuliers, sites Internet, antiquaires ou hôtels de vente se poursuit. Ainsi, plusieurs œuvres ont été vendues en 2024 comme suit :

paysanne dans un champ de choux (3 500 €), rade du port de Malaga en Espagne (9 000 €), château de Blâmont (370 €), vue de Blesle en Haute-Loire (5 000 €), vue avec un pont (400 €), vue d'Ourches-sur-Meuse (4 100 €), cour du château de Fénétrange (3 100 €), vue de Paris depuis Montmartre (260 £), rue d'Haudonville (950 €), plat ovale au décor lacustre (320 €), aquarelle sur papier aux pois de senteur (50 €).

Fin octobre, sept lots issus des archives familiales héritées par des descendants d'un « grand ami » de l'artiste-peintre ont été vendus aux enchères à Brasles dans l'Aisne chez Me Sophie Renard. Il est intéressant de noter que ces œuvres sont inédites car offertes directement par Renaudin sans autre intermédiaire.

Parmi ces huiles sur toile se trouvaient : un paysage aux nénuphars de 1898 légèrement accidenté de format 55 X 81 cm (invenu), une vue sous les ponts de Paris de format 54 X 73 cm (adjudé 2 400 €), un sous-bois animé de novembre 1897 à Mercy-le-Haut de format 50 X 34 cm (adjudé 800 €), un paysage animé avec un village en fond de toile de format 20 X 43 cm (adjudé 1 200€), la maison familiale du peintre rue Pasteur à Nancy non si-



« La rade du port de Malaga (Espagne) » a été adjudgée 9 000 € en février 2024 lors de la traditionnelle vente lorraine à Metz chez Est Enchères.



Plat ovale au décor lacustre peint par Renaudin chez K&G.

gnée de format 70 X 50 cm (adjudé 800 €) et une vue de Gerbéviller la martyre incendiée par les Allemands le 24 août 1914 de format 52 X 74 cm (invenu).

L'ensemble était complété par un

lot divers vendu 200 € en salle où figuraient dix dessins ou aquarelles signés Louis Gentil, l'élève de Renaudin, relatifs à son maître, contenant entre autre des intérieurs de son atelier ou des copies de ses tableaux.

Liens pour suivre l'actualité de l'association et notamment les prochains rendez-vous :

Page Internet sur le site communal :

<http://val-etchatillon.com/associations/amis-alfredrenaudin>

Page Facebook: <https://www.facebook.com/amisalfredrenaudin/>

Olivier BENA,
président de l'association, pour le Comité

Il y a 80 ans s'éteignait Alfred Renaudin

Dans la nuit du 9 au 10 mai 1940, une des premières bombes tombées sur Nancy échoue sur l'arrière de la villa Ambiel, rue Pasteur, où se situe également l'atelier du maître. La famille Renaudin quitte la Lorraine pour rejoindre Fontannes en Haute-Loire, où ils avaient été si bien accueillis à la fin de la Grande Guerre.

Le 23 mai 1940, son gendre, Jean Biet, lieutenant du 43ème régiment d'infanterie coloniale, meurt pour la France à Sedan à 31 ans. La famille avait été également endeuillée avant leur départ précipité par le décès de Mme Zeller le 2 février 1940. Renaudin trouve consolation dans son art et dans l'affection des siens qui l'entourent notamment grâce à la venue au monde de son petit-fils, Jean-François.

Son atelier auvergnat est une modeste grange attenante à la ferme où il habite. Le feu qui a marqué sa vie vient le frapper une ultime fois lorsque le 3 novembre 1942, en fin de soirée, le foin et la paille s'embrasent laissant réduit à néant son univers et cet endroit de création. Tout le labeur produit sur place est détruit de même que toutes les toiles précieuses sauvées lors du bombardement nancéen. C'est le travail de plusieurs années et le meilleur de toute une vie qui partent en fumée ! Très affecté de ces pertes inestimables et irréparables, il accepte l'épreuve comme celles déjà traversées auparavant avec un courage extraordinaire. La seule chose qui selon lui permet de combler ce vide, c'est de travailler davantage. Il reprend de plus belle et continue ses longues et nombreuses séances de peinture en plein air.

Tout s'arrête brusquement lorsque le 7 novembre 1944, à 11h30, alors qu'il s'apprête à terminer une toile aux bords de l'Allier. Il est subitement terrassé par un malaise et s'éteint sans même pouvoir prononcer un seul dernier mot. Il est inhumé provisoirement dans le petit cimetière du village avant que sa dépouille ne puisse être transférée, mi-août 1946, dans le caveau familial Zeller, situé dans le cimetière du bas de Val-et-Châtillon. Son désir, qui était de mourir sans subir la déchéance physique ou morale, a été ainsi réalisé. Il est à présumer que la providence pour laquelle il avait foi lui a offert dans le paradis des peintres une place de grand choix.

Aujourd'hui, 80 ans après sa disparition, l'association « Les Amis d'Alfred Renaudin » perpétue sa mémoire et son œuvre pour une plus juste reconnaissance de son talent au Panthéon des grands artistes.

Chaque année, la tombe familiale est entretenue par une membre bénévole et fleurie au moment de la Toussaint, proche de sa date anniversaire de décès.



A. Renaudin repose auprès de son épouse et de ses 4 filles.



Plaque-hommage installée par l'association à l'entrée du cimetière du bas

La pétanque des Renards

Cette année 2024 se termine et le club essaye toujours d'animer le village en essayant de proposer toujours plus d'animations.

Nous avons organisé cette année plusieurs manifestations:

- Le 6 avril, Pâques en association avec la MPT.

- Le 20 avril, un concours de belote qui a réuni 20 équipes. Nous aurions souhaité mettre de plus gros lots, mais le côté financier ne nous le permet pas, ne pas oublier qu'il faut payer le chauffage et la salle.

- Le 7 juillet, restauration pour la fête du bois à la maison de la forêt qui attire toujours du monde.

- Le 15 juin, le concours de pétanque qui a réuni 20 équipes, nous nous excusons encore auprès de ceux qui n'ont pas pu participer faute de places. Le terrain étant limité.

- La fête du village le 15 août qui attire toujours autant de monde.

La brocante grossit un peu plus chaque année, nous essayons de trouver de nouvelles activités à proposer dans l'après-midi, vos idées sont les bienvenues.

Mais sans l'aide énorme apportée par les chasseurs, les bénévoles et la municipalité, notre association ne saurait gérer seule cette manifestation. Une pensée aux membres présents qui ont repoussé ou annulé leurs vacances pour être présents ainsi qu'à notre président qui même malade a souhaité être présent.

Ce n'est pas toujours facile en étant peu nombreux, malgré la détermination énorme de nos membres.

Comme je l'ai déjà précisé l'an passé, beaucoup de monde vient jouer à la pétanque, mais ne souhaite pas intégrer l'association. Je ne sais pas pourquoi ils peuvent venir m'en parler sans problème.

MARCHAL Frédéric

lapetanquedesrenards54@gmail.com



L'association a eu la tristesse de perdre son président Jean-Pierre Dupré, décédé le 26 janvier 2025. Ici lors du concours de belote organisé en avril 2024.



Tournoi de pétanque

<https://www.facebook.com/groups/353521536201066>

<https://val-et-chatillon.com/associations/petanque>

Parents d'élèves « Les écoliers de Cirey »

L'Association des Parents d'Élèves « Les écoliers de Cirey » est dirigée par des parents dont leurs enfants sont scolarisés à l'école de Cirey.

Nous organisons des ventes et des activités afin d'aider l'école à financer cette année un voyage à la mer pour les classes de CE2, CM1 et CM2.

En actions, nous vendons des fromages, des chocolats, des jouets Playmobil et Lego, des bougies et des objets personnalisés par les enfants.



En événements, nous faisons notre traditionnelle soirée pizza en juin à Tanconville, une soirée casino est prévue le 25 janvier à Val-et-Châtillon ainsi qu'une soirée années 80 en mars.

Pour Pâques, nous organisons un jeu de piste pour les petits et une chasse orientation pour les plus grands.

Le 15 août, nous avons effectué une vente de crêpes et de gaufres ainsi qu'une tombola.

À Pâques, l'année dernière, nous avons fait une Chasse aux galets pour les petits avec la visite du lapin de Pâques et un escape game en forêt avec les grands.



Cercle de Madame du Châtelet

Rendez-vous cet été du Cercle de Madame du Châtelet avec les habitants et les habitantes de Val-et-Châtillon.

Ce Cercle a son siège au Val depuis plus de dix ans et organise chaque année un pique-nique à la Maison de la Forêt où tout le monde est bienvenu. C'est l'auberge espagnole lorraine: on prépare ce qu'on veut manger et partager. On apporte une bouteille, un thermos de café ou de thé, bref, ce qu'on veut. On anime le repas avec des sujets de conversation sur Madame du Châtelet ou pas. De toutes façons, Annie Jourdain, la présidente du Cercle, vous distribuera un résumé illustré de la vie de Madame du Châtelet ainsi que les paroles de la chanson «Tout va très bien, Madame la Marquise». Naturellement, Annie modernisé ces paroles. Vous vous promènerez l'après-midi sous les arbres ou vous vous reposerez en appréciant le paysage. Si vous avez des dates qui vous conviennent pour ces réunions festives en juillet et août, donnez-les par courriel - lelivredethieberge@gmail.com -



Vous pouvez aussi consulter deux pages Facebook:

-- Le 10 septembre à Lunéville

-- Week-ends Femmes Battantes



Avenue VEILLON Zone industrielle
Clubcanin54480@gmail.com

Le mot de la Présidente

Je me dois tout d'abord de remercier chacune et chacun d'entre vous pour votre participation et votre implication dans l'éducation de vos loulous. Oui, pour eux, je suis heureuse, car notre mission en tant que moniteur, entraîneur et éducateur de club canin, c'est de vous permettre d'atteindre ensemble votre objectif cynophile.

J'ai également le plaisir de vous annoncer que notre club se porte bien.

Pour rappel, le club canin du VAL propose à ses adhérents les disciplines suivantes :

L'école du chiot et l'éducation canine, l'obéissance, le cavage. Il est donc temps de vous faire un petit retour de chacune de nos activités.

En 2024, nous comptons 38 membres, avec des binômes qui se déplacent régulièrement afin de s'entraîner et des compétiteurs qui représentent notre club dans les concours de leurs activités respectives.

Nous avons aussi 9 membres bien-faiteurs.

Sandra Obeltz

Bilan d'activités 2024

En terme événementiel, nous avons organisé :

Notre traditionnel et grand concours de cavage les 20-21-22 septembre (Van cappel le 20, sur carré les 21 et 22 septembre)

Merci à la mairie de Val-et-Châtillon de nous avoir mis à disposition le terrain de foot et la salle des fêtes.



La traditionnelle vente de notre calendrier le 03/11/2024



Encore merci aux membres du club qui se sont mobilisés pour la vente des calendriers et aux habitants de Val-et-Châtillon de nous avoir ouvert leurs portes. Merci à nos Sponsors pour notre calendrier

Comme chaque année, nous avons reconduit l'édition de notre calendrier annuel qui s'est bien vendu. Grand merci à nos sponsors qui nous ont renouvelé leur confiance :

- BARASSI BTP
- PEPINIERE RUHLMANN
- GARAGE STEPHANE HENRY
- BOUVERY COMBUSTIBLE
- ATOUT FLEURS
- SASU JULIEN BOUVERY

Grand merci à nos adhérents volontaires qui ont arpenté les villes pour les vendre. Comme vous le savez, la recette de cette vente est intégralement reversée au club.

Un immense merci à toute l'équipe du club canin du Val pour l'organisation réussie du concours de cavage.

Grâce à votre travail acharné et à votre passion, cet événement a été un véritable succès, offrant à tous les participants un moment de convivialité et de partage autour de nos compagnons à quatre pattes.

Félicitations à tous les bénévoles pour leur investissement et leur enthousiasme, qui ont fait de cette journée un moment mémorable.

Un grand merci à nos talentueux cuisiniers Gilles et Nicolas pour leurs délicieux repas qui ont régalé nos papilles et contribué à la convivialité du concours de cavage ! Gilles et Nicolas, je le dis encore Top les repas 🙌🙌🙌.



Section ECOLE DU CHIOT ET EDUCATION

Responsables de Section :



Robert
MANCINELLI

Sandra
OBELTZ

Daniel
NOEL

L'école du chiot (de 3 à 6 mois)

Pour rappel, les séances sont les samedis de 13H30 à 14H30.

Cette année, 12 chiots se sont épanouis avec leurs maîtres grâce aux bons conseils de nos responsables de section.

La régularité des séances a été bonne et les binômes assidus. Nous pouvons dire que cette école a été d'un bon cru et nous félicitons encore tous les binômes pour leur écoute et investissement dans l'apprentissage du vivant ensemble avec leur bébé.



L'éducation Canine des ados et des adultes (à partir de 6 mois)

Les séances d'éducation ont lieu tous les samedis de 14h30 à 15h30.

La section éducation compte 14 bénévoles.

L'éducation canine qui est le prolongement de l'école du chiot.

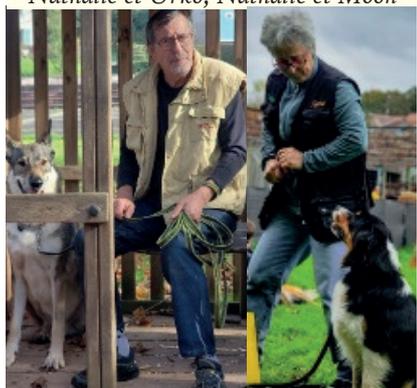
Elle doit permettre de parfaire les connaissances et de continuer à fusionner avec votre ado, qui sans nul doute passera par des phases critiques ou vos « nerfs » seront mis à dure épreuve et qu'il faudra comprendre pour mieux le canaliser.

Sandra, Daniela et Robert s'efforcent à chaque séance de vous rappeler qu'une bonne éducation est celle que l'on pratique tous les jours et que le travail ne s'arrête pas aux portes du terrain d'entraînement et ne commence pas non plus à celles-ci.

Oui, l'engagement est parfois long, mais le résultat est tellement gratifiant. Il ne faut rien lâcher et rester constructif.



Nathalie et Urko, Nathalie et Moon



Vlad et Denis Anne et Ueva

Section CAVAGE

Responsables de section :



Ludovic
OBELTZ



Olivier
SCHWER

Le concours de cavage sur carré se déroule sur un terrain délimité de 5 m sur 5 m où 6 truffes (ou des leurres imbibés d'huile de truffe) sont enterrées à différents endroits. Les chiens doivent les repérer et les signaler à leur maître dans un temps imparti, mettant en valeur leur flair et leur précision.

L'équipe de Val-et-Châtillon a effectué de nombreuses compétitions au cours de l'année 2024.

L'équipe est constituée de 17 chiens et de 9 conducteurs :

- Ludovic avec Louchka, Molly et Vega
- Olivier avec Orso et Simba
- Sonia avec Olia, Sirius et Vickie
- Jean-Yves avec Jethro et Nice Girl
- Chantevi avec Poet dit Karou, Star furry dit Misha et Oakham Aladdin dit Aladdin
- Robert avec Loth
- Isabelle avec Reine des prés
- Michèle avec Orion
- Marie avec Rasta

Championnat de France sur Carré 2024 (10 février à Tourriers)

En B LOF

3e Olia avec Sonia Getrey

19e Nice Girl avec Jean-Yves Getrey

23e Jethro avec Sonia Getrey



En B non LOF

1e Louchka avec Ludovic Obeltz



Grand prix Jean Clesse 2024 à Aubigny sur Nère

Les 31 août et 1er septembre lors de la Nationale du CFCBB ce grand prix ne concerne que les chiens de race Berger Belge.

Molly avec Ludovic 1e en classe B et gagnante du grand prix Jean Clesse 2024

Rasta avec Marie a été 1ère en classe A (débutant)



Résultats de notre équipe lors des concours au carré de Val et Châtillon :

21 septembre

Juge : Colette LE MENY
Classe A LOF

- 1e Vickie avec Sonia
- Classe B LOF
- 3e Orso avec Olivier
- 7e Molly avec Ludovic
- 10e Poet avec Chantevi
- 11e Loth avec Robert
- 16e Jethro avec Jean-Yves
- 20e Sirius avec Sonia
- 21e Reine des Prés avec Isabelle
- 22e Orion avec Michèle

Juge : Julien Gomez
Classe B LOF

- 4e Nice Girl avec Jean Yves
- 10e Olia avec Sonia
- 12e Simba avec Olivier
- 14e Star Fury avec Chantevi
- 17e Rasta avec Marie
- 18e Oakham Aladdin avec Chantevi

Classe B non LOF

- 1e Louchka avec Ludo

22 septembre

Juge : Colette LE MENY
Classe B LOF

- 2e Orso avec Oliver
- 5e Molly avec Ludovic
- 6e Jethro avec Sonia
- 9e Nice Girl avec Jean-Yves
- 13e Poet avec Chantevi
- 17e Star Furry avec Chantevi
- 19e Oakham avec Chantevi
- 24e Loth avec Robert

Juge : Julien Gomez
Classe A LOF

- 3e Vickie avec Sonia
- Classe B LOF
- 8e Orion avec Michèle
- 14e Simba avec Olivier

Actuellement au classement français des concours au carré pour le championnat de France 2025 :

En B LOF :

- 5e : Nice Girl avec Jean-Yves Getrey
- 10e : Olia avec Sonia Getrey
- 16e : Jethro avec Sonia Getrey
- 24e : Molly avec Ludovic Obeltz
- 39e : Orso avec Olivier Schwer

- 42e : Simba avec Olivier Schwer
 - 75e : Poet Todd Anderson avec Chantevi Quach
 - 79e : Oakham Aladdin avec Chantevi quach
 - 80e : Star Furry avec Chantevi Quach
 - 89e : Loth avec Robert Mancinelli
 - 90e : Reine des prés avec Isabelle Mancinelli
- En B non LOF
- 1er: Louchka avec Ludovic Obeltz

Championnat de France Van Cappel : cavage au naturel 2024 à Châtel Guyon le 30 novembre 2024

Le concours Van Cappel est une compétition où des chiens cherchent des truffes enterrées sur un terrain délimité en milieu naturel, évaluant leur précision et rapidité sous la conduite de leur maître

- 4e Jethro avec Jean-Yves Getrey
- 16e Olia avec Sonia Getrey



Jethro et Jean-Yves



Olia et Sonia

Section OBEISSANCE

Responsable de Section :

Robert MANCINELLI

L'obéissance canine est une discipline où les chiens, sous la conduite de leur maître, doivent réaliser une série d'exercices précis et contrôlés, tels que des rappels, des positions assises, couchées ou debout, des marches au pied et des ordres à distance...

L'objectif est de démontrer la discipline, la réactivité et l'harmonie entre le chien et son conducteur, le tout dans un environnement structuré et chronométré. Les performances sont évaluées sur la rigueur, la précision et la fluidité des actions.

5 binômes ont obtenu le CSAU (certificat de sociabilité et d'aptitude à l'utilisation) cette année avec mention excellent :

- Zelda avec Vincent
- Urkho avec Nathalie
- Inès avec Marie-Cristine
- Kenny avec Pascal
- Ueva avec Anne

Un grand bravo à eux pour ce travail



Kenny et Pascal

Ines et Marie-Christine

LE CLUB DU VAL ET TOUS NOS 4 PATTES SOUHAITONS A TOUTES ET TOUS UNE EXCELLENTE ANNÉE 2025.



En 2025, notre concours cavage se déroulera les 3 et 4 mai. Une formation chien visiteur initialement prévue en mars sera reportée à juin.

Le Souvenir Français

L'année 2024 a été marquée par le 80e anniversaire de la libération de 1944, un événement particulièrement significatif pour les communes de Cirey, Petitmont, Parux et Val-et-Châtillon, libérées par la 2e DB du général LECLERC.

Après deux années de guerre, cette libération a constitué une étape cruciale de notre histoire. Ces terribles combats nous rappellent le sacrifice d'innombrables hommes et femmes pour notre liberté et une paix fraternelle. Soyons fiers, respectueux et les témoins de cette mémoire.

Il est de notre devoir de transmettre cette mémoire à nos jeunes et de réaffirmer l'importance de l'entretien des monuments, des tombes, etc.

Nous tenons à remercier les enseignants qui, par leurs actions en avril dernier, ont accompagné une cinquantaine d'élèves du collège (avec le soutien moral de leurs parents) et leur ont permis de découvrir les souffrances endurées par ces hommes et femmes sur les sites de guerre (camp, musée). Notre comité a apporté son soutien financier à cette initiative.

Fidèles à notre devoir de mémoire, nous avons participé à l'ensemble des cérémonies locales (une vingtaine) et entretenu nos relations avec le comité de Lorquin.

Petits rappels :

- La cotisation annuelle reste inchangée à 10 €.
- Un reçu fiscal est délivré pour toute cotisation à partir de 20 €.
- L'abonnement à la revue trimestrielle est de 10 €.

Les règlements sont à adresser par chèque (libellé «Souvenir Français Comité de Cirey») à :

Mme COLLIN Ghislaine

25 rue Jean Mariotte 54480 Val-et-Châtillon

La quête annuelle s'est très bien déroulée. Nous remercions chaleureusement toutes celles et ceux qui ont collaboré et la population pour sa générosité.

C'est avec regret que nous avons appris le décès de deux de nos adhérentes cette année : Mmes Denise GEORGE et Andrée BUISSON.

Nos pensées vont aux municipalités, aux adhérent(e)s fidèles et aux bénévoles.

***A Nous le Souvenir
A Eux l'Immortalité***

Tous mes vœux de bonheur, de santé et d'amitié.

Jean-Noël JOLE



SCANNEZ
MOI



Découvrez les tombes des combattants
Morts pour la France

Le Souvenir Français : Qui sommes-nous ?



Cimetière de Val-et-Châtillon (54)

Retrouvez le destin des Morts pour la France du cimetière de Val-et-Châtillon en téléchargeant l'application «GEOMEMOIRE» pour Android ou Apple (QRCode ci-dessus)

Bilan d'activité opérationnelle du centre de secours de CIREY-sur-VEZOUZE, pour l'année 2024

Notre effectif reste stable, il se compose de 24 Sapeurs-Pompiers à ce jour.

Deux sapeurs-pompiers sont issus de la commune de VAL-et-CHATILLON.

Sapeur Mégane CHUBERT et Sapeur Adrien OBELTZ ancien JSP (Jeune Sapeur-Pompier). Et une troisième recrue doit faire les tests de recrutement le 11 janvier 2025.

Notre effectif :

• Médecin Lieutenante	1
• Infirmière Principale	1
• Lieutenant	1
• Adjudant-Chef	1
• Adjudant	1
• Sergent-Chef	1
• Sergent	2
• Caporal-Chef	2
• Caporal	1
• Sapeur de 1ère Classe	7
• Sapeur de 2ème Classe	6

Pour l'année 2024, notre centre de secours de CIREY-sur-VEZOUZE a réalisé 304 interventions, du 1^{er} janvier au 11 novembre 2024.

Sur nos communes de 1^{er} appel, 2ème appel et 3ème appel :

CIREY-sur-VEZOUZE	124 interventions
VAL-et-CHATILLON	45
BLAMONT	20
BERTRAMBOIS	16
PETITMONT	17
HARBOUEY	12
BADONVILLER	7
TANCONVILLE	8
SAINT-SAUVEUR	6
BREMENIL	4
GOGNEY	4

Et 41 interventions sur les autres communes du secteur

Pour la commune de VAL-et-CHATILLON, nous avons réalisé 45 interventions réparties de la façon suivante :

• Secours à Personne :	39 interventions
• Accident de la circulation :	3 interventions
• Incendie :	1 intervention
• Interventions diverses :	2 interventions

Nous avons pris en charge 44 victimes (Décédé 1 - Blessé grave 2 – Blessé léger 41)



A cela, il faut rajouter 4 interventions pour secours à personne réalisées par les centres de secours voisins.

- 2 interventions par BADONVILLER
- 1 intervention par BLAMONT
- 1 intervention par BACCARAT

Cela représente une activité opérationnelle d'environ 1 685 heures d'intervention et 44 045 heures de disponibilité opérationnelle, réalisée par l'ensemble des sapeurs-pompiers de CIREY-sur-VEZOUZE.

Nos interventions sont encore en progression cette année, une hausse d'environ 6,2 % pour notre centre.

Pour l'année 2023 :

Nous avons réalisé 295 interventions. Dont 35 interventions sur la commune de VAL-et-CHATILLON.

- Secours à personne : 28 interventions (décédé 2 – blessé grave 1 - blessé léger - 27)
- Accident de la circulation : 2 interventions
- Incendie : 5 interventions

Nous avons participé aux différentes manifestations patriotiques, les 8 Mai et 11 Novembre 2024 sur la commune de VAL-et-CHATILLON.

Nous remercions les habitants de VAL-et-CHATILLON qui nous ont réservé un accueil chaleureux lors de notre passage pour vous présenter notre calendrier.

L'ensemble des Sapeurs-Pompiers de CIREY-sur-VEZOUZE et moi-même vous souhaitent à tous une excellente année 2025. Prenez bien soin de vous !

Lieutenant Francis EPPE
Chef de Centre

Cérémonie de Sainte Barbe

Le lieutenant Francis Eppe a accueilli plusieurs personnalités au centre de secours de Cirey-sur-Vezouze. Elles ont pu visiter le site et rencontrer les pompiers volontaires.

Etaient présents le colonel Paul Celzard, représentant le directeur du SDIS54 par intérim, le conseiller départemental Michel Marchal, le président de la CCVP et maire de Saint-Sauveur Philippe Arnould, les maires de Parux, Bertrambois, Tanconville, Cirey-sur-Vezouze, Petit-

mont, Lafrimbolle et Val-et-Châtillon.

Après le salut au drapeau, la revue des troupes et le dépôt de gerbe, les autorités ont pris la parole. La lecture du bilan a fait état des interventions du centre de secours de Cirey. La remise des diplômes aux pompiers a eu lieu à la salle des fêtes de Val-et-Châtillon. Le sapeur Adrien Obeltz habitant de Val-et-Châtillon a reçu des mains du maire son attestation de réussite aux modules « opérations diverses, secours à la personne, incendie » par le maire de la commune Thierry Culmet.



La cérémonie s'est terminée autour du verre de l'amitié offert par l'amicale des pompiers de Cirey.



L'entreprise STV ECO est implantée dans les anciens ateliers des Cotonnières de Lorraine rue Veillon. La société a repris Machet Production courant 2018, et a conservé l'agrément « entreprise d'insertion ».

La principale activité est la fabrication de composteurs. Il y a actuellement 10 salariés sur ce site de Val-et-Châtillon, dont 8 en contrat d'insertion.

Les piquets sont produits sur Blâmont.

Ce sont près de 40 personnes qui ont eu un parcours en insertion depuis 2019, bénéficiant d'un accompagnement socio-professionnel, sur 24 mois maximum.

En 2023, ce sont plus de 10 000 composteurs qui ont été expédiés partout en France (Savoie, Allier, Touraine, Région Parisienne, etc.), et des communautés de communes du secteur Grand EST.

Pour 2024, à mi-novembre presque 15 000 produits sont déjà expédiés. Des camions partent toutes les semaines.



FABRICATION :

Découpe de planches (uniquement du bois de Douglas et Acacia issu des forêts du Grand EST), assemblage pour faire des panneaux, montage en kit avec cerclage par feuillard et palettisation.

Visite avec les élus, travailleurs et partenaires sociaux, entreprises d'insertion, dont Partego le 18 novembre 2024.



Des talents locaux à découvrir

Illustrations et créations originales

Nous sommes nouveaux arrivants à Val et Châtillon, 20 rue de Châtillon.

- **François Ruyer**, Illustrateur jeunesse depuis 1988 a fait les arts déco de Strasbourg et a illustré plus de 300 livres pour divers éditeurs : Nathan, Fleurus, Hemma.....

Il réalise également des illustrations pour éditeurs de Puzzles : Heye, Grafika....

Si vous avez besoin d'illustrations pour étiquettes, promotions, posters, publicités, n'hésitez pas !

Idem, si vous désirez quelques cours de dessin, ou acheter une illustration originale, c'est possible.

Tapez François Ruyer sur Google, puis sur « images », vous pourrez voir beaucoup de ses visuels.

Coordonnées : francois.ruyer@club-internet.fr
tél : 03 55 23 63 23



- **Jacqueline Vanmerris**, créatrice d'objets et bijoux. Madame « récup'tout ». Je travaille sur différentes matières, le bois, la calèche (coloquinte/Courge sèche), chambre à air, béton, CD rom, galets.....

J'aurai le grand plaisir d'ouvrir prochainement une salle d'exposition chez nous au 20 rue de Châtillon où vous pourrez venir, regarder, discuter, acheter des cadeaux réalisés à la main, toutes les créations sont uniques et originales.

Il y aura des lampes en calèche, des bâtons de marche décorés, des « zaffreux poissons débiles » peints sur rondins de bois, des pancartes décoratives pour la maison, exemple « Bienvenue chez nous », « cuisine », « la potager de Marie ».....des bijoux réalisés dans de la calèche (découpés au cutter, peints et vernis/ Super légers), des galets peints « Noël » + autres thèmes, des mobiles réalisés avec des CD-rom, des poules rigolotes en calèche pour déposer les œufs, des sabots peints à accrocher au mur des tirelires en calèche...

Je répare aussi des objets, bijoux, et peux donner une nouvelle vie à de petits meubles que vous auriez peut-être jetés.

Il y en aura pour tous les goûts et tous les budgets.

Notre maison est encore en travaux, donc la salle d'exposition n'est pas encore ouverte, néanmoins vous pouvez toujours nous appeler et je peux vous présenter des créations dans notre lieu de vie (haut de la maison), vous serez toujours bienvenus.

POUR NOËL, si vous désirez offrir un cadeau original réalisé à la main, n'hésitez pas à nous contacter !

Jacqueline.harchy@wanadoo.fr

tél : 06 52 13 31 29 ou 03 55 23 63 23

<https://www.instagram.com/jacquelinevanmerris/>

<https://www.facebook.com/Jackeloute>

FRANCOIS RUYER ET JACQUELINE VANMERRIS,
20 RUE DE CHÂTILLON, 54480 VAL ET CHÂTILLON

Jacqueline Vanmerris

Créations, pièces uniques, faites mains.

20, rue de Châtillon
54 480 VAL et CHÂTILLON
06 52 13 31 29
jacqueline.harchy@wanadoo.fr



- Lampes en calèche/coloquinte sèche.
- Rondins de bois peints.
- Nichoirs en calèche.
- Bijoux en calèche.
- Galets peints.
- Bâtons de marche peints.
- etc...

Réalisations sur demande ou réparations d'objets.

[instagramjacquelinevanmerris](https://www.instagram.com/jacquelinevanmerris)
[facebook:Jackeloute/](https://www.facebook.com/Jackeloute/)
[facebook: CreationLampeJacqueline/](https://www.facebook.com/CreationLampeJacqueline/)

Jacqueline Vanmerris

Créations, pièces uniques, faites mains.

20, rue de Châtillon
54 480 VAL et CHÂTILLON
06 52 13 31 29
jacqueline.harchy@wanadoo.fr



Visite sur RDV par tél.
Expéditions possible.



[instagramjacquelinevanmerris](https://www.instagram.com/jacquelinevanmerris)
[facebook:Jackeloute/](https://www.facebook.com/Jackeloute/)
[facebook: CreationLampeJacqueline/](https://www.facebook.com/CreationLampeJacqueline/)

ME2C École de musique

C'est devant une salle bien remplie que la Musiqu'École des 2 Com' a donné en avril 2024 son traditionnel cabaret de printemps à la salle des fêtes de Val-et-Châtillon. La soirée a permis aux groupes collectifs de se produire devant amis et familles, sous la houlette de Ilan Lambert à la sonorisation.

Les chorales enfants, ados et adultes ainsi que la fanfare ont joué leurs répertoires éclectiques, avant de laisser place au groupe pop rock Les Hamps, qui a profité d'une belle estrade fabriquée par la commune pour l'occasion.

C'était également la première édition du concert des professeurs, qui n'a pas laissé l'auditoire en reste avec un répertoire varié et animé.



Les nombreux bénévoles de l'association ont assuré un service et une restauration efficaces tout au long de la soirée.

L'école a également animé l'après-midi crêpes des aînés de Val-et-Châtillon.



ME2C

L'École de musique
de la CCVP

Créée en 1986, la Musiqu'École des 2 Com' dispose de locaux à Blâmont, Badonviller et Cirey-sur-Vezouze.

En 2023, elle compte 116 adhérents pour 6 professeurs.

Vous pouvez suivre son actualité sur www.facebook.com/me2c54



Cours individuels et collectifs: piano, guitare, batterie, chant, violon, yukulélé, accordéon, synthé, cor d'harmonie, chorales, solfège, éveil musical, fanfare



Participation à plus de 32 événements par an sur l'ensemble de la CCVP et

La Maison de la Forêt :

Loisirs, Culture et Tourisme à proximité

Installée dans une ancienne scierie réhabilitée, la Maison de la Forêt est aujourd'hui une porte d'entrée vers la nature et un acteur clé de la vie culturelle et touristique du territoire. Gérée par la Communauté de Communes de Vezouze en Piémont, elle ouvre ses portes aux visiteurs d'avril à octobre, offrant un large éventail d'activités pour tous les âges.

Sur place, tout est pensé pour profiter de la nature : sentiers de randonnée, aire de jeux en forêt pour les plus jeunes, véhicules à assistance électrique pour des balades originales, et un refuge pouvant accueillir jusqu'à 10 personnes.

Espace d'accueil et de découverte

Labellisée par la Maison du Tourisme du Pays du Lunévillois, la structure agit à titre d'accueil touristique et permet aux visiteurs de s'informer sur les activités locales, les sites à explorer, ainsi que les hébergements et les restaurants à proximité.

Engagée dans l'accessibilité et la transmission des savoirs, elle propose chaque année un programme d'animations culturelles, ludiques et éducatives. Concerts, sorties, conférences, expositions, ateliers et journées festives : l'objectif est de proposer des activités pour tous les goûts et tous les âges. Certaines animations se déroulent sur place, à l'intérieur comme à l'extérieur, tandis que d'autres sont délocalisées pour faire découvrir les espaces naturels environnants. Toutes les initiatives favorisent la convivialité et le partage, transformant ce lieu en un véritable espace de rassemblement.

En parallèle, des actions de sensibilisation à l'environnement sont également menées auprès des écoles. De nombreuses classes du territoire et des environs participent à ces sorties scolaires, conçues pour éveiller les plus jeunes à la richesse de la nature.

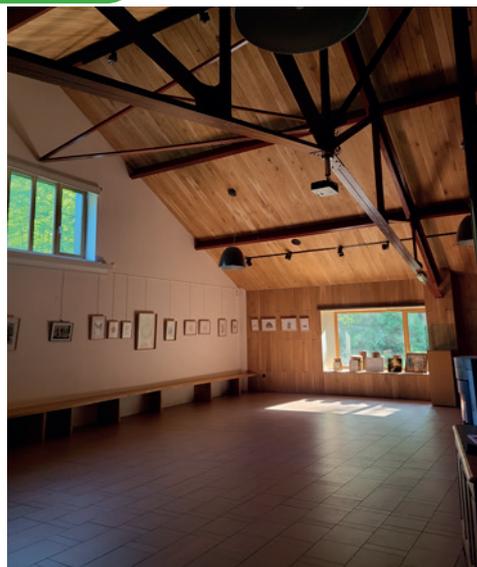
Les nouveautés

Récemment, de nouvelles installations ont vu le jour grâce au soutien du programme LEADER : une aire de jeux en forêt et une Rosalie à assistance électrique, unique sur le Lunévillois. L'aire de jeux en accès libre, composée de quatre îlots, permet aux enfants de tester leur équilibre et leur courage dans un cadre naturel, sécurisé et respectueux de l'environnement. La Rosalie offre pour sa part une façon ludique de découvrir les environs, transportant jusqu'à deux adultes et trois enfants en bas âge. Ces aménagements renforcent l'attractivité du site, particulièrement pour les familles.

Des partenariats essentiels pour une dynamique locale

De nombreux partenaires et bénévoles du territoire contribuent à l'enrichissement et au rayonnement de la Maison de la Forêt. Parmi eux, la Pétanque des Renards, l'association les Amis d'Alfred Renaudin, le Club Vosgien de la Vezouze, la Musique École des 2 Com, l'association Cœur de Salm de Badonviller, et bien d'autres encore.

Nous profitons de cette occasion pour les remercier chaleureusement de leur soutien et de leur engagement, qui nous permettent de proposer des événements toujours plus riches et de renforcer les liens avec la communauté locale. Nous tenons également à exprimer notre gratitude envers les employés communaux de Val-et-Châtillon et de Cirey-sur-Vezouze



pour leur aide technique et logistique précieuse.

Un bilan en constante progression et de nouveaux projets à venir

En 2024, plus de 5 000 visiteurs, dont plus de 1 000 élèves dans le cadre scolaire, ont été accueillis. Ces chiffres confirment l'importance de ce lieu dans la vie culturelle et touristique locale et témoignent des efforts continus placés dans le développement de projets adaptés aux attentes des visiteurs.

Alors que la 10e programmation se prépare pour 2025, de nouvelles animations et de nouveaux projets sont en cours de conception pour enrichir l'expérience des visiteurs tout en valorisant le patrimoine naturel et culturel du territoire.

*Ensemble, faisons rayonner
notre beau territoire en 2025*

Lori et Jacqueline



Poterie pour enfants en partenariat avec l'Association Les Amis d'Alfred Renaudin



Repas de la Fête du Bois par La Pétanque des Renards



Escapade Culturelle guidée par le Club Vosgien de la Vezouze

Pour visiter
notre site web
[http://maisondelaforet-
piemontvosgien.com](http://maisondelaforet-piemontvosgien.com)

Notre page Facebook
et Instagram :
maisondelaforet54



Adresse :

201 Route de Machel, 54480
Entre les communes de Val-et-Châtillon
et de Saint-Sauveur



Contact :

maisondelaforet@ccvp.fr
03.83.71.23.25

Paroisse du Bon-Père Fourier des Vosges

Dans son optique culturel/culturel, l'E.A.P. (Equipe d'Animation Pastorale) de la paroisse a proposé différents moments pour fêter le 250ème anniversaire de l'église saint-Laurent.

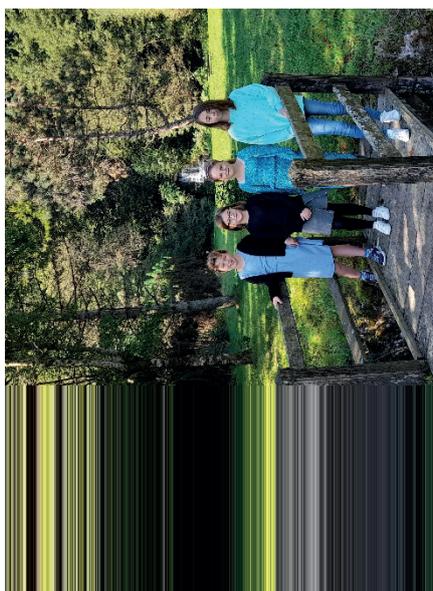
Pour l'occasion, l'abbé Didier Jacques, curé in solidum de la paroisse, a célébré la messe de la solennité de l'Assomption puis les vêpres en fin d'après-midi.

Pascal Marchal, sacristain de l'église et coordinateur paroissial, a retracé dans une exposition richement documentée l'histoire de l'église en elle-même et de ses différents pasteurs dont le dernier curé en titre, l'abbé Robert Senger, parti en 2001. La fondation de l'abbaye de Bonmoutier vers 670, bien avant la construction de la nouvelle église en 1774, marque les origines de la commune.



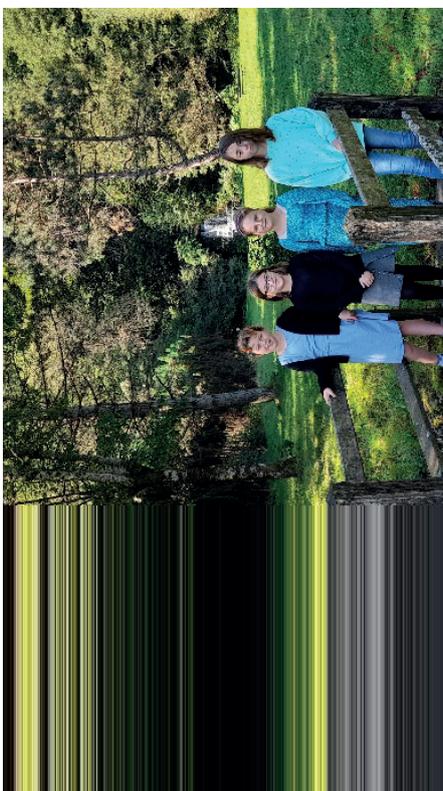
Dernière messe à Val de l'abbé Didier Jacques entouré de son E.A.P.

Deux jours plus tard, la paroisse a accueilli Matthieu Grass pour une veillée mariale en chansons. En présence d'une quarantaine de personnes et accompagné par sa guitare, le « troubadour de Dieu » a enchaîné les chants à la Vierge Marie ponctués par de courtes méditations en lien avec les représentations, les symboles et le vocable qui lui sont attribués. Les lumignons déposés dans toute l'église et les jeux de lumière colorés ont contribué à une ambiance intimiste et chaleureuse.



Soirée mariale animée par Matthieu Grass.

Depuis le 1er septembre, la paroisse accueille un nouveau pasteur, l'abbé Edouard Manyanga, en provenance de Mont-Saint-Martin. L'abbé Didier Jacques, que nous remercions chaleureusement pour sa fidélité envers le Val, a quitté la paroisse pour rejoindre Audun-le-Roman.



Messe d'installation à Petitmont de l'abbé Edouard Manyanga présidée par l'abbé Serge Gerardy, nouveau vicaire général du diocèse.



La paroisse remercie la Municipalité pour le prêt gratuit d'une salle de la mairie pour les séances mensuelles de KT mais aussi la salle des fêtes à l'occasion de l'assemblée générale paroissiale.



Séance de KT autour du « Temps pour la Création » dans le parc.

Nous souhaitons aussi rendre hommage à Mme Marie BECKER qui nous a quittés en janvier dernier pour son implication dans la paroisse à Val mais également à M. Alain GERARD, décédé en février, qui durant ses longues années de mandat de maire, a toujours eu une oreille attentive aux demandes de la paroisse.

Olivier BENA,
membre de l'E.A.P.
en charge de la communication

COORDONNEES :

Prêtre : M. l'abbé Edouard MANYANGA
- Tél. : 06.87.78.97.47 -
- Courriel : edouardbukele@gmail.com
Contact en cas de funéraires :
- Tél. : 06.80.81.11.16.

Site Internet de la paroisse :
<https://www.catholique-nancy.fr/sites/le-bon-pere-fourier-des-vosges/>

PARTEGO : UN ACTEUR INDISPENSABLE AU SERVICE DES TERRITOIRES

Depuis plus de 35 ans, Partego s'engage activement pour soutenir les demandeurs d'emploi et répondre aux besoins des particuliers, entreprises et collectivités locales. Basé à Nancy, ce réseau rassemble quatre structures complémentaires : SOLEFOR, FR Services, Fr'2i Intérim, et Partego Transition.

Un soutien global pour les demandeurs d'emploi

Partego ne se contente pas d'être un employeur. Son objectif est d'accompagner les salariés dans la construction de leur projet professionnel. Grâce à des formations adaptées, un suivi personnalisé et une expérience de terrain, les collaborateurs acquièrent des compétences qui les préparent à un emploi durable.

Chaque expérience au sein de Partego se veut être un tremplin vers l'avenir professionnel, que ce soit à travers un contrat intérim, un chantier d'insertion ou une prestation de service.

Nos structures, des solutions adaptées à chaque besoin

FR Services : cette structure répond aux besoins des particuliers (jardinage, ménage, petit bricolage) et des collectivités pour des missions ponctuelles ou régulières. Simplicité et sécurité sont au cœur de ses prestations.

Fr'2i Intérim /Transition : par le biais de l'intérim, ces deux agences d'intérim s'adressent aux entreprises de secteurs variés (BTP, transport, industrie...). Elles misent sur la formation (CACES, permis, maçonnerie, etc.) pour valoriser et professionnaliser ses intérimaires.

SOLEFOR : des interventions sur devis pour réaliser des travaux de second œuvre du bâtiment, maçonnerie paysagère, travaux d'entretien d'espaces verts auprès des particuliers, collectivités et entreprises du secteur. Un encadrement technique ainsi que la mise en place de formation permettent aux salariés de monter en compétences et de réaliser des travaux de qualité.



Un service de proximité

Partego est présent sur votre secteur. Pour nous rejoindre :

4 rue du 18 Novembre, 54450 Blâmont

03 83 42 39 63 / 06 81 47 59 01

Une mission sociale et solidaire

Partego s'inscrit pleinement dans l'économie sociale et solidaire. Plus qu'un prestataire, c'est un véritable partenaire local, investi dans la formation, l'accompagnement et l'insertion professionnelle. Chaque mission est pensée pour avoir un impact positif sur les individus et les territoires.

Vous souhaitez en savoir plus ou rejoindre Partego ?

N'hésitez pas à contacter l'agence la plus proche de chez vous pour découvrir nos services ou proposer vos compétences. Vous pouvez également visiter notre site internet ou consulter nos offres d'emploi sur la plateforme Inclusion.

Partego : ensemble, construisons votre avenir !



Le sens du travail



03 83 39 10 00 nancy@apef.fr (éligible crédit d'impôt 50 %)



AIDE AUX
SÉNIORS



MÉNAGE



REPASSAGE



GARDE D'ENFANTS



JARDINAGE
BRICOLAGE



L'Assemblée Générale de l'ADMR du PIÉMONT VOSGIEN s'est tenue au mois de juin. Le bilan des activités est résumé en gammes de services.

Les professionnelles d'intervention ont bénéficié de 696 heures de formation. Ces formations ont des finalités multiples.

Développement de compétences, de connaissances de la Personne Agée dans son quotidien ou en fin de vie, ou différentes formes de Handicap.

Obtention d'un titre ou d'un diplôme via la VAE.

Intégration d'une nouvelle organisation de travail : ESP : équipe solidaire de proximité.

Dans les axes 2024, l'ADMR propose à ses salariées une mise à disposition, sous réserve de certains critères (nombre de kilomètre, travail le dimanche et les jours fériés, heures au contrat et un minimum de 6 mois d'ancienneté).

Depuis le mois d'octobre, à raison de 4 véhicules par mois pour le Piémont Vosgien, ces voitures hybrides sont livrées pour un usage professionnel et personnel aux aides à domicile de BADONVILLER et CIREY SUR VEZOUZE.

Téléphone : 03 83 42 67 40

admr.cireybadonviller@fedes54.admr.org



LA POSTE Visite à domicile du facteur de « Veiller sur mes parents » de lien social"



Veiller sur mes parents s'appuie sur le réseau des facteurs de La Poste, pour rassurer et apporter de la tranquillité aux enfants comme aux parents :

- Visites hebdomadaires suivies d'un compte rendu
- Service de téléassistance opéré par Europ Téléassistance

- Mise en relation avec une plateforme d'assistance petit dépannage
- Forfait mensuel sans engagement

Découvrez les formules sur www.laposte.fr/veillersurmesparents ou appelez le :

3220 Service gratuit + prix d'un appel



Informations pratiques

Horaires mairie :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 16h.

agence postale :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 11h45.

Permanence du maire le lun, mercredi et vendredi matin sur rendez-vous

Téléphone : 03.83.42.51.07

commune.valetchatillon@gmail.com

Site web : val-et-chatillon.com et intramuros

Horaires de bus

Les fiches horaires sont disponibles en mairie ou sur :

<https://www.fluo.grandest.fr/>

Conciliateur de Justice

Il intervient le 2ème mardi de chaque mois de 14h à 17h à la Maison France Services à Cirey et le 3ème mardi du mois de 9h à 12h à la Maison France Services de Badonviller. Les habitants peuvent prendre RDV auprès des services au 03.83.42.46.46

Centre des Finances Publiques

Antenne de Blâmont : 1 place de l'hôtel de Ville
lun mar jeu 9h -12h et 13h30-16h

Travaux bruyants

- les jours ouvrables de 8 h à 20 h,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Déchetterie de Barbas

	ÉTÉ Avril à septembre	HIVER Octobre à mars
MARDI		
MERCREDI	9h-12h	9h-12h
JEUDI		
VENDREDI	13h30-18h	13h30-17h
SAMEDI		

Accès sur site refusé 10 minutes avant la fermeture des portes

FERMETURE :
Lundis, dimanches, jours fériés
24 et 31 décembre après-midi

Communauté de communes :

Cirey-sur-Vezouze : 03 83 71 45 76

Horaires d'ouverture:

Lundi : 13h15-17h15

Mardi : 08h15-12h15 et 13h15-17h15

Mercredi, Jeudi, Vendredi : 8h15-12h15

Siège à Blâmont : 03 83 71 45 76

Agence Postale Communale

Adresse & horaires

L'Agence Postale Communale, située dans le bâtiment de la mairie (40 Grande Rue), est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h à 11h45.

Services proposés :

1. Dépannage financier

Retrait/versement jusqu'à 500 € sur 7 jours glissants (sur CCP ou épargne La Poste), avec justificatifs et pièce d'identité obligatoires.

2. Dépôt de chèques

Pour les comptes La Poste : indiquer le n° de compte au dos, signer le chèque et remplir un bordereau (un exemplaire vous sera remis).

3. Réexpédition du courrier

Jusqu'à 1 an, avec pièce d'identité de tous les membres du foyer concernés. Signature de chacun requise.

4. Procuration courrier

Valable 5 ans, non renouvelable automatiquement. Pièces d'identité du mandant et du mandataire requises.

5. Envoi de colis

En France, Outre-Mer et International (avec ou sans signature). Pour l'international : CN23 obligatoire, avec poids, contenu, valeur, et numéros de téléphone de l'expéditeur et du destinataire.

6. Envoi de lettres

Lettres simples, suivies, recommandées avec ou sans AR, en France et à l'international (R1 ou R2).

7. Vente de produits

Timbres, enveloppes, lettres suivies/recommandées, emballages colis (formats variés disponibles).

Attention : certaines opérations (ex. virements bancaires, procurations sur comptes) ne sont pas réalisables ici. Pour cela, rendez-vous en Bureau de Poste. Pour toute question liée à votre situation bancaire, veuillez contacter la conseillère financière de La Banque Postale.



